

Le petit

SAINT-CANNAT

SEPTEMBRE 2018 • REVUE MUNICIPALE D'INFORMATIONS

LE MARCHÉ PLEIN AIR

..... Les mercredis matin



■ Mission du Centenaire 14-18
P. 5

■ Protection des Risques
P. 12



3 | ÉDITO

ACTUALITÉS

- 4-8 La Fête Notre Dame, pour une rentrée festive Festiv'Actes 6
- Mission du Centenaire 14-18
- 35^{ème} Journée du patrimoine
- Accueil des nouveaux Saint-Cannadens
- La course du Bailli
- Zoom sur Théo Sagne et Andrea Fourton Bellini
- Avec Laska, "Au cœur du Vivant"

INFORMATIONS MUNICIPALES

- 9-19 Dossier rentrée
- Dossier prévention des risques majeurs
- Plan familial de mise en sureté
- Coupure d'eau
- Infos cartes grises
- Communiqué société de chasse
- Budget 2018

VIE ÉCONOMIQUE

- 20-21 Vitrites et Métiers
- Nouvelles activités et changements d'adresse
- Action Octobre Rose
- Infos et nouveautés autour de nos caves viticoles

URBANISME & ENVIRONNEMENT

- 22-27 Travaux
- Le tri en Pays d'Aix
- Les déchets dans notre village
- Quelques rappels
- AMAP fait sa rentrée
- Obligation de débroussailler

SOLIDARITÉ

- 28-31 Le Petit Panier, épicerie solidaire
- Téléthon 2018
- Atelier de sophrologie
- Une belle année pour l'association Indestructible
- Collecte de sang à St Cannat
- La semaine bleue
- Avis aux Seniors
- Festival d'un soir à l'Ehpad

ENFANCE ET JEUNESSE

- 32-35 Les jeunes se distinguent pour la fête de la musique
- Les animateurs à Cap Aventures et l'espace jeunes
- La carte Pass pour tous les étudiants
- Ateliers théâtre enfants et ados
- Les actions de Petits Bouts de Destin
- Ecole et parents, belle motivation
- Atelier d'aide parental
- 4^{ème} temps fort jeune public
- Souvenirs de la Belle Récré

CULTURE

- 36-43 D'une saison culturelle à l'autre
- La Nuit des Bacchanales
- École Municipale de Musique
- Créa'Son, des chants pour tous
- Bibliothèque Edmonde Charles-Roux
- L'atelier du possible, 20 ans de plaisir !
- Art de la parole avec la compagnie Amarande
- Quand la littérature inspire la danse
- Aroma de Caï, danses sévillanes et flamenco

CULTURE ET TRADITION

- 44-45 Le Cofet d'une saison à l'autre
- Activités de rentrée du Syndicat d'initiative
- Foyer rural, les dates marquantes

SPORT ET BIEN-ÊTRE

- 46-53 Le tennis de table bien représenté
- Anissa, médaillé d'or en équitation
- Des nouvelles de Boris au boxing club
- Les activités intercommunales du Temps d'Être
- Adhérez à la GV
- Les cours de la Fitness Academy
- La rentrée pour Sports et loisirs
- Challenge Antoine Picano
- Passion basket à l'UST
- Le Tennis Club de St Cannat a 40 ans
- Belle saison pour Yoseikan Budo
- Belle progression pour le handball
- SCVB comme St Cannat Volley Ball
- L'aéromodélisme, un sport loisir
- Rentrez au Sporting Club

ÉTAT CIVIL

- 54 Naissance - Mariage - Décès

55 | POINT DE VUE



ÉDITO

PAR JACKY GÉRARD
Maire de Saint-Cannat
Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône
Vice-président du Territoire du Pays d'Aix

Chers (res) Administrés (es),

L'été a été chaud, mais aussi très chargé au niveau du travail sur plusieurs fronts :
- La montée en régime de la Métropole mobilise beaucoup d'énergie, tant en raison du nombre élevé de réunions qu'en vigilance sur les transferts financiers. En effet, il faut veiller à ce que les prélèvements calculés par la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) correspondent à une réalité objective car ils priveront la Commune de ces ressources à perpétuité. Cela sans que l'on soit certain d'un retour à la hauteur des besoins de la Commune dans l'exercice des compétences transférées.

En outre, pour l'année 2018, la Métropole étant dans l'incapacité d'assumer les dites-compétences les a confiées aux communes au travers de conventions de gestion et de conventions de Maîtrise d'ouvrage. Le travail pour cette année, et peut-être pour la suivante, reste le même pour les Communes.

- Les incivilités en matière de dépôt d'ordures ménagères s'amplifient comme vous le lirez dans les pages suivantes. Cela alors que depuis le début des années 2000, la collecte et le traitement des déchets ont enregistré d'énormes progrès et que nous disposons d'un Centre d'Apport Volontaire très bien organisé.

Ce manque de civisme engendre pour nos agents un travail supplémentaire mais aussi une source de découragement.

- L'équipe du personnel municipal est frappée depuis plusieurs mois par des absences pour maladie ou accident du travail qui deviennent très pénalisantes en termes d'efficacité, malgré la bonne volonté des remplaçants ponctuels.

Il faut souhaiter un prompt rétablissement à toutes celles et tous ceux qui traversent des périodes difficiles en raison de leur état de santé.

Malgré cela, de nombreux chantiers sont terminés ou sont en cours, et le travail avance sur les projets lancés par la Municipalité.

La condition première consistait à s'assurer de la capacité financière à les réaliser sans accroître ni les impôts, ni l'endettement. Cette règle de prudence prend toute sa valeur dans un contexte de baisse effective des dotations de l'État, de suppression un peu hasardeuse de la ressource fiscale essentielle que constitue la Taxe d'Habitation et d'incertitudes inquiétantes sur les finances de la Métropole dans les années à venir.

Comme vous le constaterez dans les rubriques suivantes, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition, nous n'avons sacrifié aucune de nos priorités tant en matière d'éducation que de soutien à la vie associative.

Il est d'ailleurs bon de rappeler que tous les services proposés à nos jeunes concitoyens, tant dans le secteur scolaire et périscolaire que dans le domaine des structures d'accueil (centre aéré, stages sportifs, séjours, voyages ...), ne sont possibles à des prix très abordables que grâce à un soutien financier et matériel important de la Municipalité.

Il en est également de même pour l'offre culturelle et les diverses festivités qui agrémentent notre qualité de vie.

Bonne rentrée à tous !

Bien cordialement

Directeur de la publication : le Maire Jacky GÉRARD - Responsable de la publication, l'Adjointe à la communication, l'Adjointe à la communication : Joël Levi-Valensi, Sophie Meiffren, Maria Iglesias, Danièle Barbier, Jacqueline Mantet, Gilles Cany - Rédaction : Dominique Camhi - Couv : Marie Iglesias - Conception et réalisation : COMN'CO, Stéphanie Robas 06 14 8 04 20



LA FÊTE NOTRE DAME, POUR UNE RENTRÉE FESTIVE

L'équipe du Cofet s'affaire à la préparation de la traditionnelle Fête Notre Dame organisée pour cette 544^{ème} édition du 31 août au 3 septembre.

Participez à ces instants festifs et venez vous détendre au jardin avec vos enfants le dimanche !



Consultez la brochure dédiée à la manifestation et le site Internet de la ville saint-cannat.fr pour connaître le programme détaillé de la fête.

L'équipe du Cofet
saintcannat.fetes@yahoo.fr

Vendredi 31 août

À partir de 20h30, la distribution des lampions devant la Mairie démarre les festivités.

À 21h30, fanfare en cortège dans le village jusqu'au Stade Albert Barre d'où sera lancé le **Feu d'artifice**.

Dès 22h, ouverture de la fête foraine prévue jusqu'au lundi 3 septembre sur l'Esplanade Charles De Gaulle.

Samedi 1^{er} septembre

À partir de 10h, vide greniers et parade de chevaux animée par la pena du Club Taurin

À 11h45, le Salon des peintres ouvre ses portes Salle Revol et se prolongera jusqu'au samedi 8 septembre.

À partir de 18h30, Apéritif à l'Espace Coopérative animé d'un concert Jazz du Roger Mennillo 5tet.

Dimanche 2 septembre

Dès 8h, pêche à la truite organisée pour les enfants au bord de la Touloubre.

À 9h30 Procession depuis l'église suivie à 10h de la Grand Messe au Jardin Joseph Richaud

À partir de 11h30, animations au jardin et sur la Place Gambetta : jeux pour les enfants, magie, musique avec le Collectif Swing Manouche et restauration sur place.

À 18h, clôture de la fête avec l'humoriste Yves Pujol à l'Espace Coopérative.

Du vendredi 31 août au lundi 3 septembre

Des concours de pétanque sont organisés au Boulodrome par l'équipe de La Boule Joyeuse.

FESTIV'ACTES 6 10 ANS DE PARTAGE... PASSION'AIMANT

Le rendez-vous du week-end du 28 septembre

Avec l'équipe de Festiv'Actes 6, partagez des moments de musique, de théâtre et de rencontres !

La manifestation qui se déroule tous les 2 ans sur notre commune, fête cette saison les 10 ans de l'association.

Du 28 au 30 septembre, Festiv'Actes en scènes organise cet événement culturel autour de l'espace Yves Montand et cette sixième édition est centrée sur le thème **PASSION'AIMANT !**



> Au programme théâtre et musique

Vendredi 28 septembre

- Un spectacle jeune public à 17h 30
- Un spectacle de cirque à 19h30
- Une représentation de l'Atelier du Possible de St Cannat à 20h30
- Un concert de musique ouvert à tous

Samedi 29 septembre

- Des ateliers dès 8h (Danse traditionnelle, Écriture, etc.)
- À 11h, vous êtes invités à souffler les bougies autour d'un gâteau géant pour fêter les dix ans de notre association sur la place Gambetta puis Esplanade Charles de Gaulle
- Quatre spectacles de théâtre dès 14h30
- Un repas proposé le samedi soir suivi d'un spectacle musical

Dimanche 30 septembre

- Des ateliers, expositions et rencontres dès 10h30
- Quatre représentations de théâtre dès 11h30
- Un concert de musique à partir de 21h30

Découvrez le détail de cette programmation et les tarifs d'entrée sur le flyer dédié.

MISSION DU CENTENAIRE 14-18 Un évènement majeur à Saint Cannat

C'est sûrement la commémoration qui marque le plus l'année 2018, celle du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, cette guerre qui aurait dû être la "Der des Der".

En effet, un centenaire est toujours un anniversaire spécial mais quand il s'agit de celui de l'armistice de la Grande Guerre, il s'agit d'un événement majeur.

Cela avait déjà été le cas en novembre 1968, pour le cinquantenaire de la fin du conflit. À l'époque, il y avait encore beaucoup de survivants et plus encore d'enfants de survivants et de disparus. Cinquante ans plus tard, s'il n'y plus de survivants, la mémoire a laissé pleinement la place à l'histoire. À St Cannat, dans le cadre de cette Commémoration du Centenaire de l'Armistice de 14-18, du samedi 3 au dimanche 11 novembre, sous l'égide de l'équipe Culture, les Anciens combattants, la Bibliothèque Edmonde Charles-Roux en partenariat avec l'Atelier du Possible et Jean-Philippe Liardet, les Amis du Vieux St Cannat, organisent exposition, conférence, spectacles et lectures.

L'hommage aux poilus est multiple...

Une exposition de photos, lettres et objets d'ancêtres et des écoliers St Cannadens du début du 20e sera montrée du 3 au 11 novembre Espace Suffren, et les vitrines de la Bibliothèque se pareront d'illustrations relatives au conflit.



"Et l'acier s'envole aussi", théâtre-concert, racontera le 3 novembre l'extraordinaire correspondance d'abord amicale, puis tendre, passionnée, bouleversante, entre Apollinaire engagé dans la guerre et une jeune fille d'Oran, Madeleine Pagès.

Cérémonies commémoratives

Dimanche 11 novembre

11h15 Rassemblement au Monument aux Morts devant la Mairie avec dépôt de gerbe

11h45 Cortège vers le cimetière où des enfants des écoles interpréteront le Chant des Partisans

À partir de 12h, Salle 4 Septembre

Apéritif offert par la Municipalité, suivi d'un repas des Anciens combattants et du concert dansant Véréne Fay Band

Entrée 20€ repas compris

Réservations 04 42 57 34 65

> Une équipe de bénévoles dynamique

L'ensemble des bénévoles de Festiv'actes 6 qui s'active depuis des mois pour que la fête soit réussie, vous accueillera autour d'un grand chapiteau installé pour l'occasion devant la salle Yves Montand et vous proposera des repas froids ou chauds, des boissons et des crêpes.

Le nombre de places pour les spectacles et les repas étant limité, nous vous recommandons de réserver

- Soit par mail : festivactes@gmail.com

- Soit par téléphone : 07 61 89 92 96

Festiv'Actes en scènes sera présent sur le Forum des Associations le 8 septembre à St Cannat et vous pourrez y réserver vos places.

L'équipe de Festiv'actes

Festiv'actes en scènes
Hôtel de Ville, 13760 Saint-Cannat
06 28 09 88 56
[facebook.com/FestivActes.en.scenes](https://www.facebook.com/FestivActes.en.scenes)



Commémoration du 8 mai 2018

35^{èmes} JOURNÉES DU PATRIMOINE Sous le signe de l'Art du Partage

Ces Journées européennes du patrimoine s'intègrent dans l'année européenne du patrimoine culturel 2018.

Partager le patrimoine entre Européens lors de ces journées, c'est permettre de mieux comprendre ce qui rapproche en partageant des valeurs communes historiques et esthétiques, cent ans après la fin du premier conflit mondial qui a engendré une nouvelle Europe des États.

Les bâtiments patrimoniaux seront honorés des visites du Musée et de Saint-Cannat menées par Jean-Claude Klein, et aussi, cette année, par une action "Patrimoines & poésie" organisée par l'équipe Culture en partenariat avec le Syndicat d'Initiative, l'atelier d'écriture Par les mots, le Théâtre Champ libre et Dominique Romain, responsable de la bibliothèque.

Mais nos valeurs à St Cannat sont entre autres liées à la préservation de l'environnement. Par une action Protection du Patrimoine naturel, nous voulons mettre l'accent sur la préservation de cette forêt qui nous est chère et que nous risquons de perdre par la négligence de certains... Alerter via cette manifestation... une nécessité ! Sous l'impulsion de l'équipe Culture, une marche est ainsi organisée par la GV St Cannat sous la houlette de Sylvie Boulinguez. Par ailleurs, nous exposerons Espace Suffren les dessins sur le thème de la forêt, ceux des enfants qui ont participé au concours organisé pour leur communication par la Course du Bailli. Et nous prévoyons une découverte contée, poétique et joyeuse de l'arbre et de ses merveilles cachées...

Avis aux poètes en herbe !

Patrimoines & poésie invite les enfants de 8 à 12 ans à laisser libre cours à leur imagination pour décrire, dans un poème court en vers libre, leur monument st cannaden préféré. Lydia Schettini de l'atelier d'écriture Par les mots les attend samedi 8 septembre de 10h à 12h au Forum des associations ! Marie Aude Forissier du Théâtre Champ Libre leur propose une mise en voix théâtralisée de leur poème dans un atelier mercredi 12 septembre de 10h à 12h à la Bibliothèque.



Affiche ©L'Atelier Cartographik

Ils seront ensuite invités à lire leur poème samedi 15 septembre à partir de 10h à la Bibliothèque

Des marcheurs pour la bonne cause

L'action Protection du patrimoine naturel vise à organiser une marche balisée abordée en marche nordique, randonnée ou petit footing à votre choix. Aucun rythme imposé. 2 parcours possibles (11 km et 8 km). Redonnons vie à notre colline avec une participation financière libre. Les dons seront reversés au profit du reboisement des collines de St Cannat au travers des associations de la GV et de la Course du Bailli et orchestré par la Commission Environnement sous l'égide de Jean-Paul Venturini. Une urne sera mise au départ de la marche.

Samedi 15 septembre

Départ de l'Église Notre Dame à 9h.

Veillez à vous munir d'eau, de barres de céréales ou de fruits secs et d'un sacnet pour d'éventuels déchets.

Merci pour votre solidarité !

Découverte de l'arbre

Martin Prevel de la Cie Les Naturonautes Volubiles, est botaniste de métier et conteur de passion. Samedi 15 septembre, au jardin Joseph Richaud, il nous dira tous les secrets de l'arbre.

La journée se clôturera par un concert de l'Harmonie de Lambesc à 20h30.

Pour participer à Patrimoines & poésie, à l'Action Protection du patrimoine naturel et à la Découverte botanique les inscriptions se font au 04 42 57 34 65.

L'équipe Culture St Cannat

Avec le concours de Sylvie Boulinguez / GVSC

ACCUEIL DES NOUVEAUX SAINT-CANNADENS

La cérémonie d'accueil des Nouveaux arrivants a eu lieu au cœur du Festival La Belle Récré le samedi 16 juin.

Un apéritif convivial a été organisé au jardin Joseph Richaud en présence d'élus, de responsables des organismes locaux et de certaines associations. Dans son allocution de bienvenue, le Maire a présenté le village et toutes ses activités aux nouveaux arrivants. Il a insisté sur le côté simple et convivial de cette manifestation.

St Cannat Communication
pour l'équipe municipale



©B.Leininger

Vous venez d'arriver à Saint-Cannat ?

Merci de vous rapprocher de Monique Guillet, Conseillère Municipale, pour la rencontrer et vous inscrire sur la liste des Nouveaux arrivants.
Tél : 06 16 46 79 06

LA COURSE DU BAILLI Nouvelle équipe, nouveau challenge



©Fanny Manovelli

La Course du Bailli de retour le 18 novembre

Après une année d'interruption, la course du Bailli revient le 18 novembre prochain. Cette pause était bien involontaire car l'une des conséquences malheureuses de l'incendie qui a ravagé notre forêt et en l'occurrence le parcours de la course. Créée en 1989 par un groupe de copains, elle était organisée depuis 14 ans par Michel Cholley et son équipe qui souhaitent passer le flambeau.

Ainsi, notre nouvelle équipe, dynamique et motivée, prépare l'édition 2018 avec l'aide d'anciens membres de la Course du Bailli qui restent à nos côtés cette année pour aider et conseiller les novices que nous sommes.

L'événement est toujours soutenu par la Municipalité sans laquelle un tel rassemblement serait difficilement réalisable.

De la passion de la course à l'amour de la nature

Notre motivation part d'une passion commune, la course, mais également de notre amour de la nature. Reprendre l'association après l'incendie nous semblait encore plus évident. C'est pourquoi nous associons les écoles à notre projet afin de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement. Pour cette année 2018, l'affiche de la course sera réalisée par les enfants de l'école Barbizet. Nous voulions à cette occasion remercier la directrice Mme Dubois qui a accepté que les élèves d'une classe de CM1 et de CM2 participent à ce projet. Un concours a été organisé pour choisir le dessin qui servira à illustrer l'ensemble de notre communication. Ils seront par ailleurs exposés lors des Journées du Patrimoine à l'Espace Suffren.

Les bénéfiques du cœur

La course du Bailli a pour objectif chaque année de reverser à une association son excédent d'exploitation. Comme nous le précisons, notre volonté est d'inscrire la course du Bailli dans le paysage sportif mais également d'en faire un rendez-vous autour de la nature et plus particulièrement de nos forêts, collines et chemins. Nous désirons œuvrer pour la protection et la préservation de la forêt méditerranéenne. Ainsi, cette année, les bénéfiques de la course serviront à financer une action de reboisement à St Cannat organisée par l'Office National des Forêts - financement initié par l'association GV St Cannat.

Un tracé inchangé

Cet événement revient avec son traditionnel tracé de 12 km et un tracé plus accessible de 7 km.

Les enfants de 6 à 10 ans pourront également s'inscrire à l'une des 2 courses qui leur sont dédiées, l'une de 800 m et l'autre de 1,6 km dans le village.

Nous rappelons que cette course est inscrite au calendrier du Challenge du Pays d'Aix, ce qui nous garantira un plateau sportif de haut niveau.

Les inscriptions peuvent d'ores et déjà se faire en ligne sur le site de KMS et seront possibles le week-end de la course. Nous serons présents au Forum des associations le 8 septembre.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour cette course sportive, familiale et solidaire.

L'équipe de la Course du Bailli

Contact

Olivier Dessenis 06 16 67 68 74

Emma Pion Goureau 06 07 99 79 77

coursedubailli@gmail.com



© Michel Cholley i



Nouveau Bureau

Olivier Dessenis, Président
Vincent Mansion, Vice-président
Philippe Secchi, Trésorier
Emma Pion Goureau, Secrétaire

Exposition des dessins des enfants de Barbizet

Dans le cadre des Journées du Patrimoine et de l'Action Protection du patrimoine naturel
Du samedi 16 au samedi 22 septembre - Espace Suffren 10h-12h & 15h-18h

THÉO SAGNE ET ANDREA FOURTON BELLINI, Jeunes water poloistes St Cannadens au championnat du monde



Théo et Andrea avec leur coach Remi Flavigny et Romain Baldizzone

Théo et Andrea évoluent au sein de l'équipe des moins de 11 ans du Pays d'Aix Natation à Venelles et leur récente participation aux rencontres internationales Haba Waba à Lugano en Italie au mois de juin dernier leur a permis de vivre une fabuleuse expérience sportive et humaine. Les voilà partis sur les traces de l'équipe pro élite d'Aix deuxième au championnat de France cette saison et promue au championnat d'Europe la saison prochaine !

Une rencontre internationale a eu lieu à Lugano près de Venise en Italie du 18 au 23 juin 2018. Cette rencontre regroupait 160 équipes de 18 nations différentes (Brésil, Italie, France, Hongrie, Slovaquie, Allemagne ...), soit 1600 enfants accompagnés de leurs coachs.

Le Pays d'Aix Natation présentait 3 équipes dans la catégorie U11 (moins de 11 ans) : les Orques, les Pingouins et les Sea Lions.

Dans cette dernière équipe deux St Cannadens se sont distingués. Théo Sagne et Andrea Fourton Bellini étaient du voyage. Après une année d'entraînement à raison de deux à trois entraînements par semaine, des tournois réguliers contre les équipes de Monaco, Nice, le cercle des nageurs de Marseille, Toulon ou encore Montpellier, les enfants ont eu à en découdre avec les meilleurs enfants de leur catégorie.

Après une première phase de matchs, les Sea Lions ont atteints les quarts de finale avec brio et combativité.

Dans un esprit de compétition, avec la culture du fair play et les conseils avisés de leurs coachs Benjamin Rudent, Tom Beteille, Romain Baldizzone et Remi Flavigny, ils ont su mener à bien un projet riche de promesses pour les années à venir.

Le Pays d'Aix Natation a en effet une équipe Pro A finaliste du championnat de France cette année et Andréa comme Théo se sont pris à rêver de ces performances sportives avec des étoiles plein les yeux, tournés vers un avenir sportif d'équipe et fort d'être deux St Cannadens dans l'aventure.

Colomba Fourton Bellini

AVEC LASKA, "AU CŒUR DU VIVANT"

Par le biais de l'actualité de la Clinique équine de St Cannat, nous avons suivi l'histoire de la petite jument corse, Laska. Une histoire à la fois touchante et exceptionnelle.

L'accident

Atteinte en février 2017 d'une blessure profonde à un membre postérieur après un accident normalement fatal, la jument perdra le pied un mois plus tard. Son sort semble scellé, car difficile d'imaginer un cheval vivre avec une jambe en moins. L'euthanasier ? C'était sans compter sur la détermination de sa propriétaire de 22 ans Joana Borragini soutenue par sa mère Éliane Megis et le formidable élan de solidarité humain et financier qui s'en est suivi.

Défi vétérinaire

Après huit mois d'attente, en octobre dernier, Laska est prise en charge par la section équine de VetAgroSup à Lyon et donc du Professeur Schramme, des docteurs Magri et Moulin, du prothésiste Julien Ducros, qui ont accepté de relever le défi de lui poser une prothèse sur la jambe arrière "à la condition que la jument ne souffre pas trop."

Une première dans le domaine de l'orthopédie équine, qui permettrait de sauver d'autres chevaux victimes d'amputation d'un postérieur ! Laska a depuis subi deux opérations pour faire un moignon propre.

Convalescence

Puis la jument part de Lyon le 11 juin et est rapatriée à la Clinique équine de St Cannat pour se reposer de son voyage. Tout en assurant le suivi de son rétablissement, les vétérinaires saint cannadens la confient à Arnaud Martel, Maréchal Ferrant dans une écurie voisine, qui s'en occupe jusqu'à son départ définitif vers la Corse.

Avec beaucoup de professionnalisme et d'amour, Arnaud Martel a pris soin de Laska et surveillé son évolution...

Retour en Corse

La petite jument qui ne semble pas dérangée par cette jambe

artificielle, est enfin rentrée chez elle fin juin à Castelare-di-Casinca accompagnée par l'équipe de son écurie Maceri.

Touchés par la formidable envie de vivre de Laska, les vétérinaires de VetAgroSup ont dit à sa maîtresse qu'elle pouvait être fière d'elle et de son courage ! "Au cœur du vivant" est le dicton qu'ils arborent sur leur site... Il en dit long sur les valeurs qu'ils défendent...

Nous saluons ici tous ceux qui ont prouvé que la cause animale est digne de respect.

D. Camhi / St Cannat Communication



Avec le prothésiste Julien Ducros, Laska découvre sa prothèse



Avec Arnaud Martel, Maréchal Ferrant



Laska et sa propriétaire Joana

©facebook.com/SOS-Laska

DOSSIER RENTRÉE

LA RENTRÉE EST LÀ !
ON RETROUVE LE CHEMIN DE L'ÉCOLE LUNDI 3 SEPTEMBRE !

DES ÉCOLES PRÊTES À RECEVOIR LES ENFANTS

♦ Écoles Primaires Les Santolines & Barbizet

Le portail sera ouvert à 8h20

Seuls les parents des CP et des nouveaux arrivants seront accueillis dans la cour. Les classes ainsi que la liste des fournitures sont affichées à l'école.

École Les Santolines 04 42 50 62 14

École Barbizet 04 42 57 21 93

♦ Écoles Primaires Les Santolines & Barbizet

Attention :

- aucune inscription ne sera possible en cas de pièce manquante
- pas de photocopies sur place.

♦ École Maternelle de l'Ancienne Gare

Vendredi 31 août, en fin d'après-midi, les listes des classes ainsi que les modalités de rentrée sont affichées à l'entrée de l'école
Renseignements 04 42 57 34 22

DANS NOS ÉCOLES

De belles prestations ont clôturé l'année scolaire 2017-2018.

Dans la cour de l'école maternelle nos "petits" ont donné un beau spectacle dansé qui a ravi les nombreux parents, grands-parents spectateurs. Aux Santolines, une grande exposition-ateliers pour présenter le travail résultant d'un projet pédagogique commun à toutes les classes. Projet qui a débuté par une classe de découverte à Vallon Pont d'Arc.

Tous les élèves ont été très fiers de faire participer activement parents et amis à tous ces ateliers riches et variés.

Au son de la chorale animée par Richard, la cour de l'école Barbizet a revêtu un air de fête, d'émotion à l'écoute d'un large répertoire entonné par tous les élèves.

Félicitations aux équipes enseignantes qui animent ces rencontres et pour le travail effectué tout au long de l'année scolaire.

Des changements pour l'année 2018/2019.

Passage de la semaine de quatre jours et demi à la semaine à quatre jours avec des modifications horaires.

Les élèves fréquenteront l'école de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

Ces nouveaux horaires, proposés par Monsieur le Maire, ont été validés lors des conseils des trois écoles par les enseignants et les parents d'élèves élus.

Les animations pendant la pause méridienne ayant connu un vif succès en 2017-2018, le Maire et l'équipe "Éducation" ont décidé d'améliorer, d'enrichir ce temps.

En coordination avec Jacqueline Crouan, élue aux Ressources Humaines, et Hélène Bustos, responsable des Services périscolaires, une nouvelle organisation des activités périscolaires est mise en place dès la rentrée. Consultez les tableaux de ces activités page 10.

Après un délicieux repas préparé par notre cuisinier Fabrice et son équipe, les agents municipaux surveillants, titulaires d'un BAFA, animeront des ateliers ludiques et/ou sportifs. (Se référer aux tableaux des ASLH municipales).

La Municipalité, soucieuse de l'éducation de sa jeune population, soutient l'action des enseignants en dotant les classes d'un budget fournitures/matériel/matériel numérique, d'un budget transport pour les sorties pédagogiques et en subventionnant les projets de classes de découverte.



Exposition sur la préhistoire aux Santolines

En relation avec le corps enseignant, du personnel municipal qualifié intervient : les aides maternelles, Hélène pour la pratique du sport, Richard pour l'éveil à la musique et au chant. Le personnel de la bibliothèque Edmonde Charles-Roux désire travailler en collaboration avec les enseignants pour ouvrir les élèves à la lecture.

2018 : année du Centenaire de l'Armistice de la grande guerre. Nous comptons sur la présence des écoliers de notre village lors des cérémonies de commémoration.

À vous tous, élèves, parents, enseignants, nous souhaitons une belle rentrée.

Mireille Catelin,

Adjointe au Maire
Déléguée aux Affaires scolaires
et l'équipe "Éducation"

ALSH MUNICIPALES

Planning des activités à la pause méridienne

ALSH MUNICIPAL 12H A 14H ECOLE BARBIZET				ALSH MUNICIPAL 12H A 14H ECOLE DES SANTOLINES			
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
ACTIVITES CULTURELLES	ACTIVITES SPORTIVES	ACTIVITES ARTISTIQUES	ACTIVITES SPORTIVES	ACTIVITES SPORTIVES CP	ARTS PLASTIQUES CE1	ACTIVITES SPORTIVES CE1	ARTS PLASTIQUES CP
Atelier d'improvisation théâtrale en salle Artaud	Jeux collectifs sans ballon au gymnase	Atelier peinture en salle Artaud	Jeux collectifs avec ballon au gymnase	Jeux collectifs avec ou sans ballon : salle du 4 septembre.	ESPACE ARTAUD	Jeux collectifs avec ou sans ballon: salle du 4 septembre.	ESPACE ARTAUD
Bouge ton corps avec jeux de ballon et ping-pong dans la cour	Bouge ton corps avec jeux de ballon et ping-pong dans la cour	Bouge ton corps avec jeux de ballon et ping-pong dans la cour	Bouge ton corps avec jeux de ballon et ping-pong dans la cour	Ouvert à tous: Jeux de construction sous le préau et jeux de ballons dans la cour.	Ouvert à tous: Jeux de construction sous le préau et jeu de ballons dans la cour.	Ouvert à tous: Jeux de construction sous le préau et jeu de ballons dans la cour.	Ouvert à tous: Jeux de construction sous le préau et jeux de ballons dans la cour.

DES SERVICES PÉRISCOLAIRES OPÉRATIONNELS

Les inscriptions aux services périscolaires (restauration scolaire, garderie, études surveillées) sont obligatoires et annuelles. Les parents, ou le responsable légal, devront de fait préciser les jours de fréquentation de l'enfant, pour la restauration scolaire, l'étude, la garderie.

PLANNING	ÉCOLE MATERNELLE	ÉCOLES BARBIZET ET SANTOLINES
	Garderie du matin - de 7h30 à 8h20 Garderie du soir - de 16h30 à 18h Cantine - de 12h à 14h	Garderie du matin :de 7h30 à 8h20 à Barbizet pour les 2 écoles Surveillance du soir - de 16h30 à 17h ou 17h30 Étude surveillée du soir - de 16h30 à 18h Cantine - Restaurant self de 12h à 14h

COMMENT INFORMER D'UNE RESERVATION / D'UNE MODIFICATION

Les réservations sont des engagements contractuels de la part des parents.

Des modifications seront possibles jusqu'à la veille avant 15h sur :

- le Portail famille : https://portalssl.agoraplus.fr/stcannat/portail_display.home
- ou par SMS au 06 98 93 64 09 ou le jour même en cas d'absence de l'enfant pour maladie)
- ou par mail à periscolaire@ville-saint-cannat.fr (ou le jour même en cas d'absence de l'enfant pour maladie)

Merci d'utiliser chaque fois que possible le "portail famille" plutôt que le courriel ou le SMS.

Sauf cas particulier, les messages téléphoniques ne doivent plus être utilisés,

RÈGLEMENT & TARIFS

Le règlement des services périscolaire 2018/2019 est téléchargeable sur saint-cannat.fr/vie_municipale/services-municipaux/ecoles-periscolaire

Cantine Enfants : 3,40 € (majoration à 4.70 € en cas de non inscription de l'enfant)

Garderie maternelle : 2.50 € (idem depuis 2015)

Étude surveillée primaire : 1.5 € (idem depuis 2015)

Le paiement se fait :

- mensuellement,
- en "post paiement", c'est-à-dire après service fait, et après envoi d'une facture,
- par prélèvement automatique, à compter du 15 du mois suivant,
- par Carte Bleue via le portail famille

Le paiement des services pour lesquels les enfants sont inscrits sont dus, si l'annulation n'a pas été faite dans les temps.

PARENTS EN DIFFICULTÉS ?

Des difficultés particulières pour récupérer ses enfants ou les faire garder par d'autres personnes ?

La Municipalité leur proposera une solution dans la limite des possibilités de garde et de repas.

Elles peuvent écrire en mairie pour que leur cas soit étudié, en fournissant des attestations de travail pour les deux parents (ou pour le parent monoparental) et en expliquant la cause de la difficulté.

SERVICE PÉRISCOLAIRE

9 bis Place Gambetta

Hélène Bustos, Responsable du Périscolaire

04 42 50 82 04 - 06 79 17 77 53

periscolaire@ville-saint-cannat.fr

PÉRIODES DE VACANCES - CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019

Vacances d'automne

Du samedi 20 octobre au lundi 5 novembre

Vacances de Noël

Du samedi 22 décembre au lundi 7 janvier

Vacances d'hiver

Du samedi 9 au lundi 25 février

Vacances de printemps

Du samedi 6 au lundi 23 avril

Pont de l'Ascension

Du mercredi 29 mai au lundi 3 juin

Vacances d'été

Samedi 6 juillet

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Lorsque les vacances débutent un samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

TRANSPORTS SCOLAIRES



FORMALITÉS D'INSCRIPTION AUX TRANSPORTS DE LA MÉTROPOLE

Inscriptions du 9 juillet et au 31 décembre 2018 sur internet à l'adresse suivante : transports-scolaires.ampmetropole.fr

— Bénéficiaires : élèves scolarisés de la maternelle à la fin des études secondaires (bac)

- "Pass Scolaire" sans RTM pour les élèves domiciliés et scolarisés sur une commune du territoire de la Métropole, qui n'utilisent pas le réseau urbain RTM

- "Pass Scolaire" avec RTM pour les élèves scolarisés domiciliés et scolarisés sur une commune du territoire de la Métropole, qui n'utilisent pas le réseau urbain RTM

— Pièces à fournir pour tous les élèves :

- une photo d'identité de l'élève
- une pièce d'identité de l'élève (carte nationale d'identité, passeport, livret de famille)
- un justificatif de domicile du représentant légal (facture EDF, facture téléphone fixe, taxe d'habitation, taxe foncière)
- Garde alternée : photocopie du jugement ou attestation sur l'honneur signée par les deux parents

— Pour les élèves ayant plus de 16 ans et 1 jour au 1er septembre 2018

- le certificat de scolarité est obligatoire. S'il ne l'a pas au moment de l'inscription, il devra le fournir en mairie avant le 30 octobre 2018. Après cette date, l'abonnement sera suspendu et aucun remboursement ne sera effectué si une amende venait à être appliquée.

FORMALITÉS D'INSCRIPTION AUX TRANSPORTS DE LA RÉGION PACA

Les inscriptions devaient se faire en ligne jusqu'au 31 juillet 2018 à l'adresse suivante : transportscolaire.regionpaca.fr

— Pour les élèves bénéficiant de réductions

	Demi-pensionnaires	Internes	Quotient Familial inférieur à 700 €
Jusqu'au 31/12/2018	110 €	80 €	10 €
Du 1er/01/2019 au 31/03/2019	85 €	65 €	10 €
Du 1er/04/2019 au 15/05/2019	45 €	35 €	10 €



Aide forfaitaire

Inscription possible jusqu'au 31 décembre 2018

La Région peut prendre en charge, en l'absence d'offre de transport public et sous conditions particulières, une partie des frais de transports des élèves domiciliés en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette aide forfaitaire est réservée :

- aux internes dont le domicile est à plus de 10 km de l'établissement ou de l'arrêt de montée le plus proche.
- ou aux demi-pensionnaires dont le domicile est à plus de 5 km de l'établissement ou de l'arrêt de montée le plus proche.

Pour toute information consulter le site dédié

NOËL DES ENFANTS

Comme chaque année, la Municipalité de St Cannat, via l'équipe Culture, offre des spectacles pour Noël aux enfants des écoles. Lors du goûter organisé le jeudi après la classe, les petits entre 3 et 6 ans recevront un cadeau et approcheront le Père Noël !

BaDaBoum

Cirque musical de la Cie Gongwana
2 séances pour les classes de maternelle et de primaire
16h30 Goûter et cadeaux pour les 3-6 ans
Jeudi 13 décembre - Salle 4 Septembre

La lune la nuit

Conte et livre géant en tissu de la Cie L'Air de dire
Pour les petits de la Crèche et des Ams.
Vendredi 15 décembre - Salle Yves Montand

Pour plus d'infos, consulter la brochure culturelle et saint-cannat.fr

PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

Les risques sont dits "majeurs" dès lors qu'ils mettent en danger un grand nombre de personnes, occasionnent des dommages importants et dépassent les capacités de réaction "normale" de la société.

Les pouvoirs publics sont en charge d'assurer la sécurité des administrés et chaque niveau de collectivités publiques a reçu par la loi des compétences spécifiques (Loi n° 2004-811 de modernisation de la sécurité civile).

Les Communes sont en charge de l'information de leurs administrés et de l'assistance à la population en cas de problème sur son territoire.

Le terme "secours" est réservé aux actions des pompiers et c'est le terme "sauvegarde" qui est attribué à l'assistance communale. En cas de problème plus important ou touchant plusieurs Communes, c'est alors la Préfecture qui prend le contrôle des opérations de secours.

Pour mémoire, la gestion de la lutte contre l'incendie qui a touché Saint-Cannat et Eguilles les 16 et 17 juillet 2017 a été assurée au niveau préfectoral, avec l'assistance de la Municipalité, du Comité Communal contre les Feux de Forêts et de nombreux bénévoles.

Nous souhaitons ici remercier une nouvelle fois ceux qui ont participé aux opérations de secours lors de cet incendie.

Il est à noter que chaque administré doit être capable de faire face à ces risques, à son niveau, et de se protéger, lui et ses proches, si un évènement se produit. De même, chaque directeur de site (dont les responsables de magasins pour leurs clients présents, les Directeurs de maisons de retraite, d'écoles ou de crèches, ...) sont en charge d'assurer, dans l'urgence, la sécurisation des personnes présentes dans leur établissement.

Les principaux risques majeurs sont les risques naturels, les risques technologiques et les risques sanitaires. Depuis quelques années, le Gouvernement a ajouté deux risques à cette liste : la menace terroriste et les risques "cyber".

LES RISQUES NATURELS

La notion de risques naturels recouvre l'ensemble des menaces que certains phénomènes et aléas naturels font peser sur des populations, des ouvrages et des équipements. Plus ou moins violents, ces évènements naturels sont susceptibles d'être dangereux au plan humain, économique ou environnemental. La prévention des risques naturels consiste à s'adapter à ces phénomènes pour réduire, autant que possible leurs conséquences prévisibles et les dommages potentiels. Elle complète la politique de protection civile (qui permet de gérer la crise lorsqu'elle survient) et la politique d'indemnisation des dommages.

► Orages, inondations, canicule et sécheresse, tempêtes, gel et grand froid, neige, incendies de forêt (ou urbain), séisme, mouvements de terrain rapides ou lents (argiles), et pour certaines régions, avalanches, cyclones, tsunamis...

LES RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES

Concernant les risques météorologiques, Météo France signale si un danger menace chaque département dans les 24 heures via la carte de vigilance météorologique. Les évènements pris en compte sont le vent violent, les fortes précipitations, les crues et/ou inondations, les orages, la neige et/ou verglas et/ou grêle et les avalanches.

- VERT : Pas de vigilance particulière
- JAUNE : Soyez attentifs
- ORANGE : Soyez très vigilants
- ROUGE : Une vigilance absolue s'impose



LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Les risques technologiques sont liés à l'action humaine et, plus précisément, à la manipulation, au transport ou au stockage de substances dangereuses pour la santé et l'environnement. Ils peuvent avoir des conséquences graves sur les personnes, leurs biens et/ou l'environnement. Pour connaître les enjeux liés aux principaux risques technologiques et savoir comment agir en cas d'accident, consultez la rubrique dédiée sur le site du Gouvernement.

- Transports de matières dangereuses (par route ou canalisation), accidents industriels (explosions, incendies, gaz toxiques, pollutions liquides, ...), ou nucléaire, rupture de barrage, risques miniers, risque biologique, ...

LES RISQUES SANITAIRES

On appelle risque sanitaire un risque immédiat ou à long terme représentant une menace directe pour la santé des populations nécessitant une réponse adaptée du système de santé. Parmi ces risques, on recense notamment les risques infectieux pouvant entraîner une contamination de la population.

- Pollution de l'air, pollution des nappes phréatiques, épidémie humaine (grippe, maladie véhiculée par le moustique tigre, réapparition de maladies comme la tuberculose ou la méningite,...), épidémie animale (épizootie), maladie des végétaux...

LES RISQUES CYBER

Une cyber-attaque est une atteinte à des systèmes informatiques réalisée dans un but malveillant. Elle cible les dispositifs informatiques : ordinateurs, serveurs isolés ou en réseau, reliés ou non à Internet, équipements périphériques tels que les imprimantes, ou encore les appareils communicants comme les Smartphones et les tablettes. Elles ciblent directement ou indirectement les particuliers, les administrations et les entreprises.

- Cybercriminalité, atteinte à l'image, espionnage, sabotage, vols de données professionnelles ou personnelles.

LA MENACE TERRORISTE

La menace terroriste n'est pas nouvelle mais nous sommes malheureusement entrés dans une période longue de risque d'attentats, principalement dû à des fondamentalistes de certaines religions. La meilleure réponse que peut apporter chaque citoyen à son niveau est d'être vigilant et de signaler tout fait inquiétant aux forces de police.

Le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable a mis au point une échelle de gravité des dommages. Celle-ci permet de classer les évènements naturels en six classes, depuis l'incident jusqu'à la catastrophe majeure.

Classe	Dommages humains	Dommages matériels
0 Incident	Aucun blessé	Moins de 0,3M€
1 Accident	1 ou plusieurs blessés	Entre 0,3 M€ et 3 M€
2 Accident grave	1 à 9 morts	Entre 3 M€ et 30 M€
3 Accident très grave	10 à 99 morts	Entre 30 M€ et 300 M€
4 Catastrophe	100 à 999 morts	Entre 300 M€ et 3000 M€
5 Catastrophe majeure	1000 morts ou plus	3000 M€ ou plus

LE PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL

La réglementation oblige les Communes à mettre en place un "Plan de sauvegarde communal" destiné à préparer les possibles interventions d'urgence. La Municipalité de Saint Cannat a créé ce document en 2009 et il est régulièrement mis à jour. Il s'agit pour les services municipaux de disposer d'un document de type "qui fait quoi" en cas de survenance d'un gros problème, afin de ne pas perdre de temps. Ce document est testé lors d'exercices avec les services de la Préfecture, la Métropole et les Pompiers. Des personnels municipaux et des élus sont formés à être réactifs en cas de besoin afin d'être plus efficaces. Ce document liste aussi les matériels disponibles en cas de besoin, ainsi que tous les partenaires à contacter en cas de nécessité.

QUELS SONT LES RISQUES RECENSÉS SUR LA COMMUNE DE SAINT-CANNAT ?

- Inondation par ruissellement ou débordement de cours d'eau (Touloubre et Budéou)
- Mouvement de terrain (notamment les mouvements lents d'argiles qui peuvent endommager les bâtiments)
- Incendie de forêt (l'incendie de juillet 2017 est douloureusement venu nous le rappeler !)
- Phénomènes météorologiques intenses : tempêtes, vents inondations, neige, gel, grêle, etc...
- Séisme (tremblement de terre ravageur de 1909, dit "de Lambesc")
- Transport de marchandises dangereuses par la route ou par canalisations (des canalisations venant de Berre traversent la Commune à l'est en direction de Manosque)
- Risques "cyber"
- Menaces terroristes (concerne toute la population française)

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER (si c'est impossible) **2/ SE CACHER**

1. Éloignez-vous et barricadez-vous
2. Éteignez la lumière et couvrez le son des appareils
3. Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol
4. **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)
5. Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

3/ ALERTER ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

- 17 ou 112 : Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112
- Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque
- Gardez les mains levées et ouvertes

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour en savoir plus : www.encasdataque.gouv.fr

VIGILANCE

COMMENT SUIS-JE ALERTÉ ?

Les sirènes "municipales"



Historiquement, les alertes sont transmises par les sirènes "municipales", qui sont en fait sous la responsabilité de l'État. Ce système d'alerte étant assez peu efficace pour les personnes éloignées de la sirène (surtout si il y a du bruit ambiant), l'État n'assure plus la complète opérationnalité du système national de sirènes, et d'autres systèmes d'alerte sont déployés, en particulier par téléphone. L'alerte peut aussi être relayée par radio (France bleu, France Inter), télévision, mégaphone, réseaux sociaux, ...

En cas d'utilisation de la sirène, le même signal sonore est émis quelle que soit la situation d'urgence. Il ne renseigne pas sur la nature du danger. Il se compose de 3 signaux sonores successifs d'une minute chacune, séparés par un silence de cinq secondes. La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de trente secondes.

Le système d'alerte municipal

La Commune de Saint-Cannat a mis en place au début des années 2010, en collaboration avec la Communauté du Pays d'Aix (devenue Métropole Aix-Marseille-Provence), un système d'alerte moderne par téléphone fixe ou portable, fax, courriel ou SMS, dénommé "VIAPPEL !", développé par la société CEDRALIS.

Ce système utilise les coordonnées disponibles auprès des opérateurs téléphoniques. En conséquence, le titulaire du marché peut ne pas disposer de vos informations par exemple si vous êtes en liste rouge.

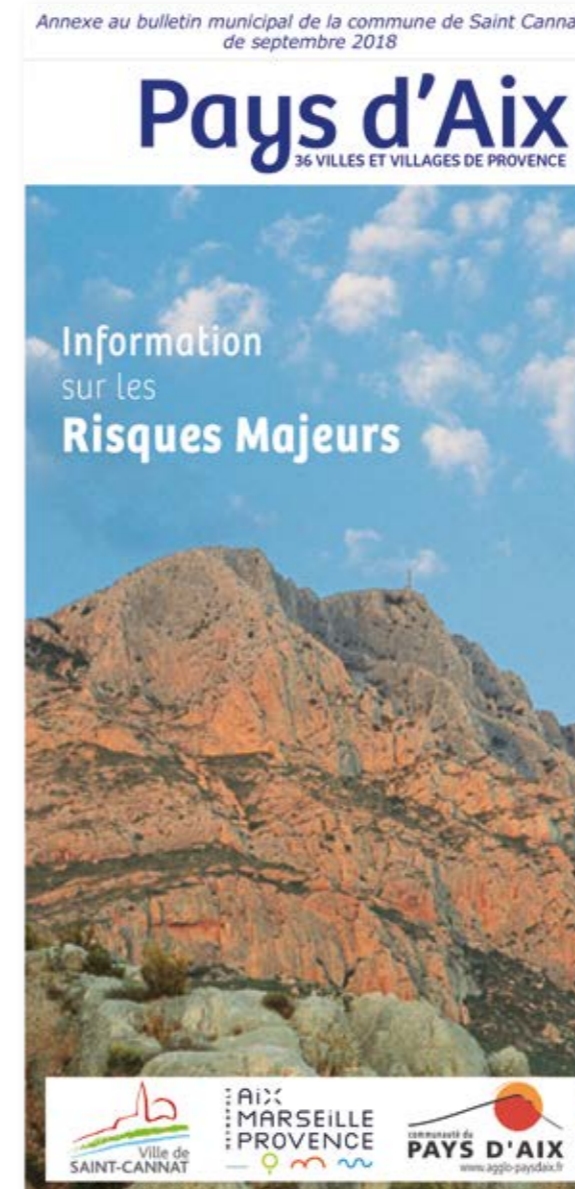
Il est très important de renseigner vos données sur ce site, même si vous avez déjà, par le passé, envoyé une fiche papier en Mairie. Ce service est bien entendu gratuit. La mise à jour est simple, et il suffit de suivre les consignes sur le site Internet pour la mener à bien. Cependant, en cas de difficulté, vous pouvez solliciter la Municipalité pour vous aider : systeme.alerte@ville-saint-cannat.fr ou 04 42 50 82 24.

Adresse d'inscription : www.saintcannat.annuaire.cedralis.fr

QUEL COMPORTEMENT DOIS-JE ADOPTER EN CAS DE CATASTROPHE ?

En cas de survenance d'un problème important ou dangereux, les administrés doivent mettre en œuvre les consignes qui sont données (mais les consignes sont souvent très générales car elles peuvent être différentes pour un même risque en fonction de la situation de chacun) ou se rapporter aux documents d'informations sur les conduites à tenir. Un document d'information sur ce sujet est joint au présent journal municipal.

Nous vous conseillons de le lire attentivement, d'en parler avec toutes les personnes qui habitent dans votre foyer, et de conserver ce document dans un endroit facilement accessible.



Dépliant à l'intérieur de votre Petit Saint Cannat

Pour vous aider, voici les principales recommandations auxquelles vous devez être attentif :

◆ AVANT > LA PRÉPARATION !

Prévoir les équipements minimums :

- Radio portable avec piles ;
- Lampe de poche ;
- Eau potable ;
- Papiers personnels ;
- Médicaments urgents ;
- Couvertures ; vêtements de rechange ;
- Matériel de confinement.

S'informer en Mairie ou sur le Site Internet :

- Des risques encourus ;
- Des consignes de sauvegarde ;
- Du signal d'alerte ;
- Des plans d'intervention (PPI).

Organiser :

- Le groupe dont on est responsable ;
- Discuter en famille des mesures à prendre si une catastrophe survient (protection, évacuation, points de ralliement).

◆ PENDANT > LES BONS GESTES !

- Évacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque.
- S'informer : écouter la radio, visionner les chaînes d'informations, consulter les réseaux sociaux
- Informer le groupe dont on est responsable.
- Ne pas se précipiter pour aller chercher les enfants à l'école : le personnel est formé à s'occuper d'eux en cas d'urgence.
- Ne pas passer de coups de téléphone trop longs pour ne pas saturer les réseaux.

◆ APRÈS > LE RETOUR À LA NORMALE !

- S'informer : écouter la radio et respecter les consignes données par les autorités.
- Informer les autorités de particularités observées.
- Apporter une première aide aux voisins, penser aux personnes âgées et handicapées.
- Se mettre à la disposition des secours.
- S'éloigner des points dangereux.
- Évaluer les dégâts.

Pictogrammes récapitulatifs sur l'ensemble des risques majeurs naturels et technologiques

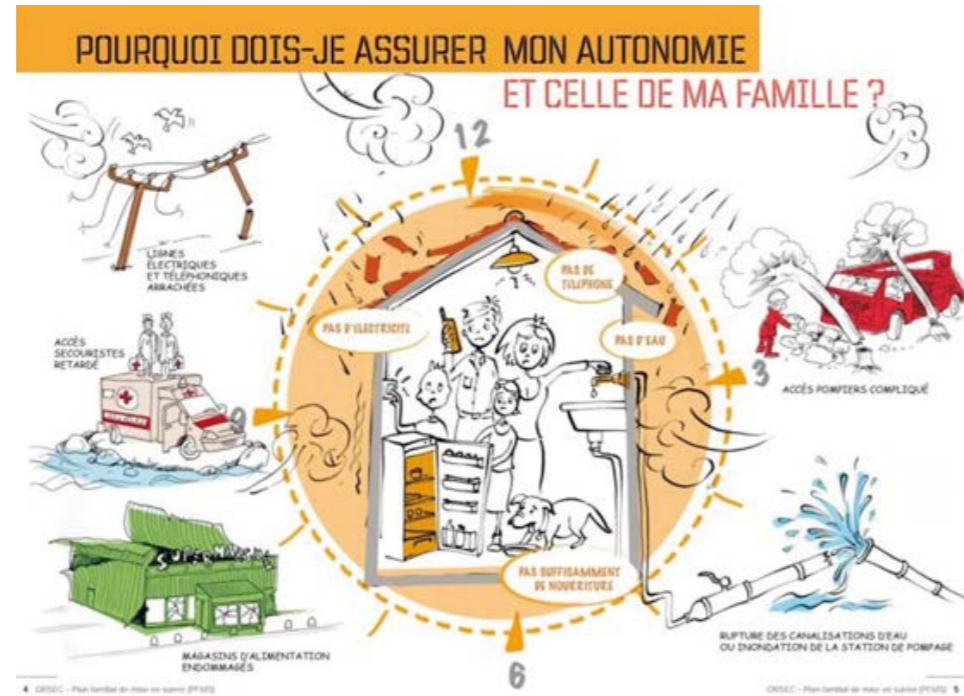
Inondation			Avallanche		
Mouvement de terrain			Risque industriel		
Feu de forêt			Risque nucléaire		
Séisme			Transport de Matières Dangereuses		
Tempête			Rupture de Barrage		

Les obligations de débroussaillage font aussi partie de la prévention des risques. Nous vous en rappelons l'essentiel p 27.

LE PLAN FAMILIAL DE MISE SURETÉ (PFMS) !



Au-delà du rôle des pouvoirs publics dans la mise en sécurité de la population, chaque citoyen peut et doit participer à sa propre sécurité. Il est ainsi conseillé à chaque famille de parler de ce sujet et de connaître les bons réflexes en cas de problème. En effet, le temps d'alerte permettant de se mettre en sécurité est parfois très court.



LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

15 SAMU

17 POLICE SECOURS

18 SAPEURS-POMPIERS

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

04 42 50 82 22 POLICE MUNICIPALE DE SAINT-CANNAT

04 42 50 82 00 MAIRIE DE SAINT-CANNAT

Grâce au guide "Je me protège en famille", vous pourrez faire le point sur les risques auxquels vous êtes confrontés, recenser les moyens avec lesquels vous pouvez être alerté, connaître les consignes générales à respecter, constituer un kit d'urgence. Faites participer vos enfants pour remplir ce guide peut être très ludique ! Ce plan a été créé par le Gouvernement et il est téléchargeable sur internet (la Mairie peut vous le fournir sur demande).

QUI DOIS-JE CONTACTER EN CAS D'URGENCE ?

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24. Toutefois, trop d'abus ou d'appels mal orientés surchargent encore inutilement les lignes téléphoniques.

Chaque année en France, près de 4 300 000 interventions sont réalisées par les sapeurs-pompiers, soit 11 700 interventions par jour. Quand au SAMU, il reçoit près de 2 500 appels par jour. Ce nombre d'appels reçus ne correspond cependant heureusement pas toujours à des situations d'urgence. Un citoyen bien informé aide les secours à intervenir dans de meilleures conditions et le plus rapidement possible.

Pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, veillez à préciser les 3 points suivants :
Qui je suis.
Où je suis.
Pourquoi j'appelle.

Exprimez-vous clairement et répondez **calmement** aux questions qui vous seront posées. Le temps que vous passez au téléphone ne retarde pas l'intervention et permet une meilleure réponse à l'urgence pour laquelle vous appelez. Enfin, écoutez attentivement les conseils donnés sur la conduite à tenir avant l'arrivée des secours. Votre comportement peut permettre de sauver une vie.



REMERCIEMENTS

Le lundi 25 juin en salle du Conseil, la Municipalité a accueilli les sénatrices Sophie Joissains et Mireille Jouve pour les remercier d'avoir fait profiter Saint Cannat de subventions prises sur leur réserve parlementaire. Mme Joissains pour la subvention de 50% pour l'installation d'une motopompe sur le véhicule du Comité des Feux de Forêts, soit 3.297,80 €HT. Mme Jouve, pour la subvention de 50% pour l'équipement d'un réseau de radio interne au CCFF et à la Police Municipale, soit 4.352,82 €HT. En présence d'élus et de représentants du CCFF, Jacky Gérard, Maire de St Cannat, a rappelé la nécessité de cette aide à la suite des incendies qui ont ravagé notre région et a remercié les Sénatrices de leur soutien. Sophie Joissains a exprimé de son côté son admiration face au mouvement de solidarité qui a permis une bonne gestion de la crise et a félicité les corps de pompiers pour leur efficacité.

St Cannat Communication



©D.Camhi

COUPURE D'EAU DANS LA NUIT DU 14 AU 15 JUIN

Une opération de maintenance sur le système d'adduction d'eau potable par la Société des eaux (Suez) a eu lieu dans la nuit du 14 au 15 juin. Cette opération a nécessité une coupure d'eau de 23h à 4h. Suite à cette opération de maintenance, une odeur désagréable de l'eau a été constatée par certains administrés. La Société des eaux (SEERC) a alors rapidement purgé la totalité du réseau par les poteaux d'incendie et des traitements renforcés ont été effectués. Les résultats des analyses réalisées, lors des interventions et le lendemain, ont démontré que l'eau est restée conforme aux normes bactériologiques pour la consommation humaine. Des échanges entre l'Agence régionale de la santé (ARS) et la Société des eaux ont conclu qu'il n'était pas nécessaire, compte tenu des analyses d'eau et de la présence correcte de chlore, de mettre en place une restriction d'usage ni de procéder à une distribution d'eau en bouteilles.

Services techniques de la Municipalité



INFOS CARTES GRISES

Le service des Affaires Générales de la Municipalité vous rappelle que vos démarches liées aux demandes de cartes grises (ventes, achats, changements d'adresse, etc...) doivent être réalisées en ligne.

Vous n'êtes pas obligés de passer par un professionnel qui facturera votre démarche. En effet, même si cela demande un peu de patience, voici quelques conseils utiles afin de la

réaliser par vous-même gratuitement !

- Utiliser le site officiel ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) de préférence avec l'entrée "France connect".
- En ouvrant votre espace personnel, sachez que le dialogue entre vous et ANTS se révèle très utile et les réponses arrivent rapidement.
- N'hésitez pas si besoin à utiliser les bulles explicatives qui apparaissent à chaque rubrique remplie.
- Il faut surtout comprendre qu'acheteurs et vendeurs doivent collaborer. En effet, tout deux doivent faire leurs démarches en ligne pour que cela fonctionne. De plus, le vendeur détiendra un code sans lequel l'acheteur ne pourra pas finaliser sa demande (!) Si toutefois vous n'arrivez pas au bout de votre démarche, il faut savoir que la Mairie de Lambesc a ouvert un service gratuit afin d'assister les administrés.

Bon été !
Le Service Accueil de la Municipalité
 04 42 50 82 00

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour vous accompagner dans tous les actes de la vie quotidienne, que l'on soit victime ou justiciable, s'adresser désormais à la Prévention de la MJD de Salon-de-Provence. Les services sont gratuits.

Maison de la Justice et du Droit
 Place Passelaigue - 13300 Salon-de-Provence
 04 90 45 32 88 - mjd@salon-de-provence.org
 Permanence accueil : du lundi au vendredi 9h-12h & 13h30-16h30

COMMUNIQUÉ SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAINT-CANNAT

Permanences pour la remise des cartes de chasse
 Du mercredi 5 au samedi 8 septembre
 8h-12h Salle de la coopérative

BUDGET 2018

BUDGET 2018

La Municipalité poursuit sa gestion raisonnable des deniers publics, avec une intention de maintenir des impôts locaux aussi faibles que possible avec des taux qui demeurent inchangés.

Cependant, de nombreuses sources d'inquiétudes planent sur les finances de nos communes : disparition de la taxe d'habitation (avec un mode de compensation qui n'est pas encore défini au moment où nous écrivons ces lignes), difficultés financières de la Métropole Aix Marseille Provence qui pourrait ne pas pouvoir respecter les engagements de l'ex Communauté du Pays d'Aix en termes de subventions d'investissements aux communes membres, importantes pénalités financières car la Municipalité ne dispose pas des 25% de logements sociaux imposés par la loi Dufflot, baisses récurrentes des dotations de l'Etat depuis 2014 (en 2018, une partie des dotations que percevait la commune de Saint Cannat de la part de l'État a été versée à d'autres communes dépassant 10.000 habitants).

Les comptes municipaux restent cette année encore excédentaires. Les surplus constatés permettront de réaliser les investissements des années futures.

Les sections du budget 2018 de la commune s'équilibrent comme suit.

	Fonctionnement	Investissement
Budget principal	6.445.607,55 €	6.628.020,32 €

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS SUR LE BUDGET PRINCIPAL 2018

Les projets d'investissements suivants ont été inscrits au budget 2018 (cela ne signifie pas que tout sera réalisé dans l'année mais que les recettes d'investissement permettent leurs financements).

- Voiries et réseaux : Chemin des Fumades, chemin de Berre, avenue Jean Moulin, sécurité routière, trottoirs boulevard Pelletan, ...
- Finition du club house du Club de tennis
- Finition de la salle polyvalente à l'école Barbizet
- Extension de la Vidéo protection
- Achat de terrain naturel en bordure de la Touloubre
- Renouvellement d'aires de jeux extérieurs
- Installation d'un système radio pour la police municipale et le CCFF
- Acquisition d'une balayeuse
- Espace verts / clôtures / plantations /
- Entretien forestier et notamment des terrains incendiés en juillet 2017
- Amélioration de bâtiments municipaux (peintures, carrelages, climatisations, huisseries...)
- Poursuite de la modernisation de l'éclairage public (lanternes à leds)
- Signalétique
- Maintenance importante sur la piscine
- Électrification rurale : renforcement et enfouissement de réseaux de distribution publique d'électricité

Études

- Étude pour un futur gymnase
- Fin de la procédure du PLU
- Étude d'aménagement sur le secteur de la Seigneurie
- Étude pour la réhabilitation de la cave coopérative

LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

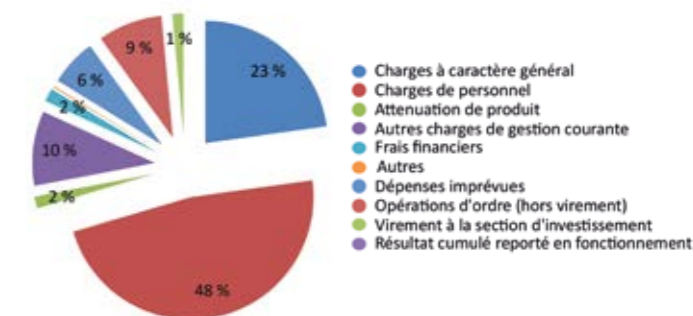
Suite à la LOI NOTRE, les communes ont transféré leurs compétences "adduction d'eau potable" et "assainissement collectif" à la Métropole Aix Marseille Provence. Notre Municipalité n'était pas favorable à ce transfert qui va éloigner les administrés de ces services publics très importants, mais la loi ne nous a pas laissé le choix. La Municipalité fera tout son possible pour que le service reste de haute qualité sans augmentation du prix (qui sera désormais décidé à Marseille !). La commune n'a donc pas voté cette année, les budgets annexes de l'eau potable et de l'assainissement collectif, qui sont désormais métropolitains.

Toutefois, avant que la Métropole soit en mesure d'assurer ces services publics (normalement au 1er janvier 2019), un certain

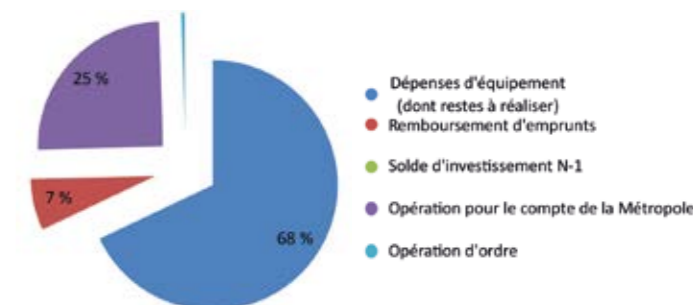
nombre d'investissements sont encore réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la municipalité, pour environ 800.000 €HT. Les excédents des budgets annexes de l'eau potable et de l'assainissement collectif ont été versés sur le budget principal (des reversements de ces excédents seront faits en fonction des besoins de financements des opérations en cours sur l'eau et l'assainissement) :

- Raccordement eau potable et assainissement, secteur Plan d'Aigues
- Liaison eau potable entre le village / la Pile (+ diverses améliorations)
- Amélioration bassins d'eau potable
- Amélioration de la suppression aux bassins d'eau potable
- Forage profond pour trouver une ressource d'eau potable

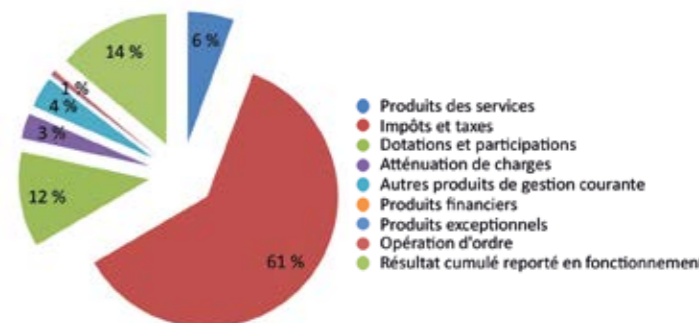
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	1 470 000,00
Charges de personnel	3 070 000,00
Atténuation de produit	100 535,00
Autres charges de gestion courante	636 000,00
Frais financiers	112 668,29
Autres	12 000,00
Dépenses imprévues	400 000,00
Opérations d'ordre (hors virement)	547 910,88
Virement à la section d'investissement	96 493,38
Résultat cumulé reporté en fonctionnement	0,00
TOTAL	6 445 607,55



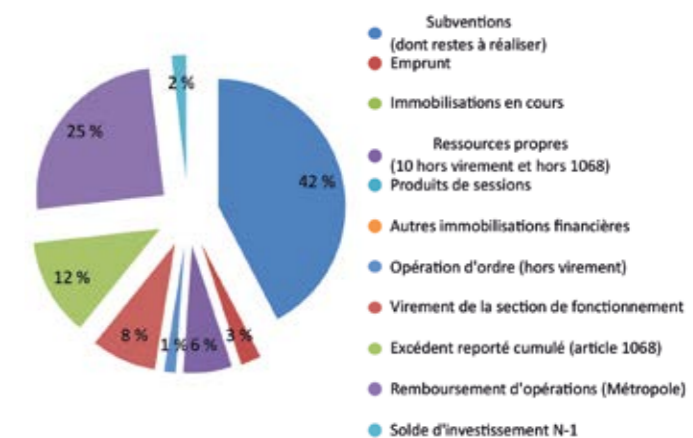
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Dépenses d'équipement (dont restes à réaliser)	4 503 709,20
Remboursement d'emprunts	440 000,00
Solde d'investissement N-1	0,00
Opération pour le compte de la Métropole	1 651 500,00
Opération d'ordre	32 811,12
TOTAL	6 628 020,32



RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Produits des services	368 000,00
Impôts et taxes	3 924 299,00
Dotations et participations	760 808,00
Atténuation de charges	200 000,00
Autres produits de gestion courante	247 619,43
Produits financiers	70,00
Produits exceptionnels	12 000,00
Opération d'ordre	32 811,12
Résultat cumulé reporté en fonctionnement	900 000,00
TOTAL	6 445 607,55



RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Subventions (dont restes à réaliser)	2 804 459,65
Emprunt	172 345,64
Immobilisations en cours	
Ressources propres (10 hors virement et hors 1068)	410 000,00
Produits de sessions	
Autres immobilisations financières	
Opération d'ordre (hors virement)	96 493,38
Virement de la section de fonctionnement	547 910,88
Excédent reporté cumulé (article 1068)	821 664,40
Remboursement d'opérations (Métropole)	1 651 500,00
Solde d'investissement N-1	123 646,37
TOTAL	6 628 020,32



TRAVAUX

➤ ÉCLAIRAGES PUBLICS

Plusieurs secteurs vont faire l'objet de travaux, afin d'améliorer la qualité de l'éclairage et de diminuer les consommations électriques.

Les anciens matériels seront remplacés par de nouveau de technologie LED.

TRAVAUX COMMANDÉS	MONTANT HT	FINANCEURS ET TAUX	
		Département	Métropole
Extension Entrée ville (Aix)	23 347,10	40%	30%
Place République/Gambetta	7 407,00	40%	30%
Avenue Jean Moulin	29 268,90	40%	30%
Résidence Galinette	38 241,50	50%	25%

➤ VOIRIES

TRAVAUX PRÉVUS AVANT FIN 2018 : Chemin des Fourches/Val Dernier
Entrée lotissement des Fontaine

TRAVAUX COMMANDÉS	MONTANT HT	FINANCEURS ET TAUX	
		Département	Métropole
Chemin de la Mer	62 939,09	70%	
Cours École Barbizet	25 000,00	70%	
Accès stade Écoles	27 850,00	40%	30%

➤ BÂTIMENTS

TRAVAUX COMMANDÉS	MONTANT HT	FINANCEURS ET TAUX	
		Département	Métropole
Peinture école Barbizet	8 899,00		50%
Remplacement Sols salle Yves Montand	16102,40	70%	
Remplacement Sols souples jeux école maternelle	24 732,00		
Remplacement Sols bibliothèque	12 504,00	70%	
Huisseries Salle Revol/Associations	47 396,00	70%	
Création ouverture Crèche Multi accueil	5 687,00	70%	
Peinture accueil/bureaux Mairie	6 730,00		50%
Renouvellement sols accueil/Bureau Mairie	12 706,40	70%	
Remplacement système filtration Piscine	10 121,70	70%	
Modification accès, portail et automatisme École Barbizet	11758,70	40%	30%
Réaménagement laverie Restaurant scolaire	34 112,00	40%	30%

Investissements

La Commune a commandé un véhicule porteur d'eau pour le Comité Feu

TRAVAUX COMMANDÉS	MONTANT HT	FINANCEURS ET TAUX	
		Département	Métropole
Véhicule CCFF	60 419.98€	60%	20%



INFOS

OPÉRATIONS PRIVÉES SUR LA COMMUNE

Un Mac Do doit s'ouvrir fin octobre et une "supérette U express" en novembre (travaux en cours). La surface de vente du U express est d'environ 950 m² et de 500 m² de stockage.

Par la suite une station-service doit également s'implanter, le permis de construire est en cours d'instruction.

LE TRI EN PAYS D'AIX

Depuis 18 ans le tri sélectif en Pays d'Aix a considérablement évolué. En effet les systèmes de collecte ont été modifiés et simplifiés et les possibilités de recyclage ont été accrues.



Le recyclage, un bénéfice économique et environnemental

Le Territoire du Pays d'Aix déploie de nombreux moyens pour faciliter le tri des déchets auprès des habitants, mais le premier geste revient bien sûr à chacun d'entre nous.

Le parcours du tri

Une fois déposés dans une colonne ou un bac dédié au tri et collectés par les agents du Territoire du Pays d'Aix, les emballages prennent le chemin du centre de tri des Pennes Mirabeau.

Là, plusieurs systèmes de tri automatiques successifs interviennent afin de séparer les différents emballages, les papiers et journaux d'un côté, les bouteilles en plastique de l'autre... Un système de tri optique parvient même à différencier les bouteilles opaques et les transparentes ! Puis un tri manuel est effectué afin d'affiner les résultats. Ensuite chaque type de déchets est conditionné en balles et prend la direction des différentes filières de recyclage afin d'être transformé en une nouvelle matière.

Le sort des déchets non recyclés

S'ils ne sont pas triés mais jetés dans les ordures ménagères, les déchets arrivent au Centre d'enfouissement de l'Arbois. Sur un site de plus de 60 hectares, les déchets non recyclés du Pays d'Aix sont enfouis dans la terre. Bien sûr, de nombreuses précautions sont prises notamment au niveau de l'étanchéité des bassins et les gaz produits par les déchets sont valorisés, mais malheureusement encore trop de déchets recyclables se retrouvent ici, prennent de la place inutilement et mettront des années à se décomposer.

C'est le cas typique des bouteilles en verre qui, si elles ne sont pas déposées dans une colonne dédiée, se retrouvent enfouies dans la terre où elles mettront entre 4 000 et 5 000 ans à se décomposer. Quel dommage pour un matériau recyclable à l'infini !

Tri sélectif et action caritative

De plus, depuis 2002, la Communauté du Pays d'Aix associe tri sélectif et action caritative, en versant 3,05 € à la Ligue contre le cancer pour chaque tonne de verre collectée et recyclée.

Sur l'année 2016-2017, grâce au geste de chacun, la contribution du Territoire du Pays d'Aix s'élève à 23 945 €. Déposés au bon endroit, les emballages en verre permettent de faire un geste concret en faveur de la lutte contre le cancer. En 15 ans de convention avec la ligue ce sont plus de 288 000 euros qui ont été apportés à la Ligue contre le cancer, destinés à l'aide à la recherche, à la prévention et au dépistage ainsi qu'à l'aide aux malades.

Actions du Territoire du Pays d'Aix

Si en 2017, la Ville de Saint-Cannat a obtenu des résultats encourageants en terme de tri sélectif, le Territoire du Pays d'Aix contribue à cet effort collectif. Ainsi de nombreuses actions sont développées pour accompagner les communes et chaque habitant afin de permettre à chacun de participer à l'augmentation des performances du tri sélectif :

- Sensibilisation des habitants en porte à porte de manière générale ou plus ciblée (7 fois en 2017 et 1 fois en 2018).
- Réajustement du parc de bacs mis à la disposition de la population
- Diffusion d'informations sur le site internet et le magazine de la commune.
- Mise en place d'une appli déchets (<http://www.agglo-paysdaix.fr/environnement/dechets/appli-nos-dechets.html>)

Les économies d'énergie sur le territoire communautaire en 2017 et exemples de produits recyclés

Les déchets collectés sont ensuite envoyés dans les filières de valorisation.

- **7680 tonnes de verre** ont été valorisées (équivalent à 17 100 000 bouteilles).
- **64 tonnes de briques alimentaires** triées (équivalent à 2 440 000 briques de 1 litre).
- **3 245 tonnes de cartonnettes** triées par le Pays d'Aix (équivalent à 45 100 000 boîtes de céréales).
- **Les bouteilles et flacons opaques en PEHD** triés sur le Territoire du Pays d'Aix représentent 399 tonnes de bouteilles et flacons opaques en PEHD triées (équivalent à 12 470 000 bouteilles de 1 litre).
- **867 tonnes de plastique transparent** ont été valorisées (équivalent à 24 780 000 bouteilles de 1,5 litre).
- **379 tonnes d'acier** ont été valorisées (équivalent à 4 165 000 boîtes de conserve).
- **40 tonnes d'aluminium** recyclées (équivalent à 2 630 000 canettes).

Plus de renseignements
paysdaix.fr ou 0810 00 31 10



NOTRE VILLAGE FACE À DES COMPORTEMENTS INCIVIQUES

Vous êtes nombreux à nous interpeller en regard de certains comportements qui entraînent des désagréments au-delà de la pollution visuelle que cela génère. Tout cela malgré une déchèterie opérationnelle et une collecte bien organisée.

LE CONSTAT DES INCIVILITÉS SE FAIT À TROIS NIVEAUX.

1. DÉPÔTS DE DÉCHETS AU PIED DES CONTENEURS !

La saleté des abords des points d'apport entraînent la présence de rongeurs ou d'insectes. Un premier dépôt suffit pour que s'ensuive une réaction en chaîne : l'usager suivant pense que le conteneur est plein et dépose à son tour au pied du conteneur ses déchets.

- Il est recommandé à tous, professionnels et privés, de plier ses cartons, emballages et récipients en tout genre pour éviter des débordements inutiles qui entraînent le syndrome du conteneur "rempli de vide" !
- Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs fermés : l'accumulation des déchets non protégés forme un dépôt au fond des conteneurs ce qui entraîne la prolifération de bactéries, attire les rongeurs, mouches et asticots !
- Les conteneurs par couleur
Conteneur vert pour les bouteilles, bocaux et pots en verre bien vidés de leur contenu
Conteneur bleu pour les journaux, magazines, papier
Conteneur jaune pour les bouteilles en plastique, boîtes métalliques, cartonnets, briques alimentaires
- Consignes de dépôt à la déchèterie



Déchets refusés

Ordures ménagères, cendres, cadavres d'animaux, produits explosifs, radioactifs, déchets médicaux et hospitaliers, médicaments, déchets industriels, gravats par camions bennes, carcasses de voitures.

CENTRES D'APPORT VOLONTAIRE / DÉCHÈTERIE

Chemin de l'Arénier, St Cannat.

0 810 00 31 10

Ouverture 7/7

Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h

Dimanche et jours fériés : 9h à 12h

Accès gratuit pour les particuliers résidants sur les communes du Territoire du Pays d'Aix, par véhicules de moins de 3,5 tonnes de P.T.A.C. et pour un volume jusqu'à 1,5 m³ / jour.

2. DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS ENCOMBRANTS !

Les déchets dits "encombrants" n'ont rien à faire sur ou autour des conteneurs puisqu'ils sont destinés à la déchèterie, ... mais leur ex-proprétaire juge plus pratique de s'en débarrasser sans souci de civisme !



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Service du Territoire du Pays d'Aix

04 90 09 26 70

Enlèvement sur rendez-vous

Tous les premiers mardis de chaque mois

3. DÉGRADATIONS EN TOUT GENRE

Les actes de vandalisme - tags, affichage sauvage, conteneurs partiellement brûlés... - ferment ce trio de tête peu reluisant.

FACE À TOUS CES DÉSAGRÈMENTS, EXISTE-T-IL DES SOLUTIONS ?

La Municipalité ne gère plus le ramassage des ordures ménagères. En effet, la Métropole a en charge depuis plus de 10 ans la collecte et la gestion des déchets de notre village. Cependant nous restons à votre écoute et ne cessons de prévoir, d'étudier avec la Métropole des aménagements urbains afin de faciliter vos dépôts et améliorer l'aspect visuel de ces containers dans notre village.

Pour dissuader les incivilités, les vandales et les auteurs de dégradations, des caméras de vidéosurveillance braquées sur les points d'apport volontaire pourraient être installées.

QUE DIT LA LOI ?

Jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale (principalement et Article R632-1 du Code Pénal).

Par ailleurs, vous n'avez pas le droit de déposer vos déchets ménagers sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté municipal.

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire !

- **68 €** si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant),

- **180 €** au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Mais le bon geste revient à l'habitant qui doit trier davantage et jeter ses déchets au bon endroit.

Les Saint Cannadens ne sont pas en reste et nous ne devons pas décourager la grande majorité des bons trieurs !

Par contre, il faut sanctionner les contrevenants !

LES TONNAGES SUR SAINT CANNAT

En 2017, la Ville de Saint-Cannat a obtenu des résultats encourageants en terme de tri sélectif en recyclant 60,6 kilos par an et par habitant soit 4 kilos par an et par habitant de plus qu'en 2016 (13ème du Pays d'Aix).

Ces résultats sont supérieurs à la moyenne du Territoire mais restent inférieurs à la moyenne nationale

Les efforts réalisés ne doivent pas s'arrêter car une marge de progression est encore possible.

(<http://www.agglo-paysdaix.fr/environnement/dechets/applinos-dechets.html>)

L'effort que nous faisons aujourd'hui en triant nos déchets correctement contribue déjà aujourd'hui à l'amélioration de notre qualité de vie et prépare celle de nos enfants.

Services techniques de la Municipalité

Sous l'égide des élus Claude Martin et Jean-Paul Venturini



QUELQUES RAPPELS

Vidange des eaux de piscine

Il est interdit de rejeter les eaux de vidange de piscines sur les voies publiques et les chemins communaux, sur les terres cultivées et dans le réseau d'égout car cela perturbe le fonctionnement de la Station d'épuration. Toute infraction sera sanctionnée en application de l'article R1331-2 du code de la Santé.

Vidangez votre piscine sur le réseau pluvial ou arrosez votre jardin avec l'eau de votre piscine...

Élagage en bord de la voirie communale

Des branches d'arbres ou de haies, plantés en bordure de voies débordent sur le domaine public et compromettent la commodité de passage des piétons et la sécurité de la circulation.

Merci aux riverains des voies communales de procéder ou faire procéder à l'élagage, si nécessaire, des plantations concernées.

AMAP

fait sa rentrée avec son marché Bio 2^{ème} édition !

Après le franc succès rencontré lors de sa première édition, l'AMAP de Saint-Cannat vous propose son marché Bio et Local le 9 septembre prochain au lendemain du Forum des associations. Au Jardin Joseph Richaud, venez rencontrer plus de 15 producteurs locaux et passionnés, découvrir et acheter leurs produits et même déguster leurs assiettes composées sous les arbres.

Récupérer votre "panier"

Vous pourrez retrouver ces produits et ces producteurs locaux tout au long de l'année au sein de notre association AMAP. Comme plus de 127 familles cette année, venez récupérer votre "panier" le vendredi soir derrière la cave coopérative entre 18h30 et 19h30. Vous pourrez nous retrouver lors du forum des associations le samedi 8 septembre.

Pour les plus pressés, vous pouvez d'ores et déjà venir nous rencontrer lors des distributions nous sommes plus de 15 référentes présentes pour vous accueillir et répondre à vos questions ! ou encore attendre encore un peu et tester lors de ce marché de rentrée.

Mais l'Amap c'est quoi ?

C'est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP). Notre association a pour but de favoriser l'agriculture paysanne et biologique. En cela, nous travaillons avec des maraîchers, céréaliers, éleveurs, arboriculteurs de notre région. L'agriculture paysanne est aujourd'hui malmenée face à l'agro-industrie.

L'AMAP apporte son soutien aux paysans par des contrats solidaires, basés sur un engagement financiers des adhérents qui payent à l'avance une partie de la production et sont solidaires ainsi des aléas de la production.

Elle permet de garantir ainsi le revenu des producteurs et l'assurance pour les consommateurs de manger sain et consommer juste avec un prix équitable pour chacun et de pérenniser leurs exploitations.

À très bientôt pour une nouvelle saison colorée et festive !

La Présidente,
Doriane Delanghe
Amap Saint Cannat
www.amapdesaintcannat.fr
amap13760@gmail.com

Maison Énergie Habitat Climat
Parc d'Ariane - Bâtiment B
11, Boulevard de la Grande Thumine
13 090 Aix-en-Provence
04 42 93 03 69
www.eco-renovez.fr



Les rendez-vous AMAP

Marché Bio et Local
Dimanche 9 septembre
Jardin Joseph Richaud

Retrait des Paniers bio
Le vendredi soir
Derrière la Cave coopérative
Entre 18h30 et 19h30

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLER

L'arrêté relatif au débroussaillage et au maintien en état débroussaillé dans les espaces exposés aux risques d'incendie de forêt précise les modalités de mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage.

Obligation et responsabilité

Les travaux liés aux obligations légales de débroussaillage sont à la charge des propriétaires des biens à protéger. Le maire assure le contrôle de l'exécution des obligations légales de débroussaillage.

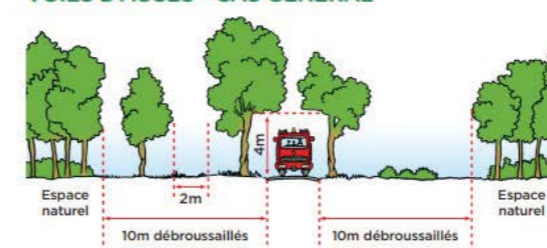
Le non-respect des obligations de débroussaillage est passible d'une amende de classe 4 (750 €) ou de classe 5 (1 500 €). L'autorité administrative peut décider, si nécessaire, d'effectuer les travaux d'office aux frais du propriétaire défaillant. En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaillage.

Toutefois la première sanction à redouter est celle du feu qui, en se déclarant, peut engendrer des pertes matérielles voire humaines !

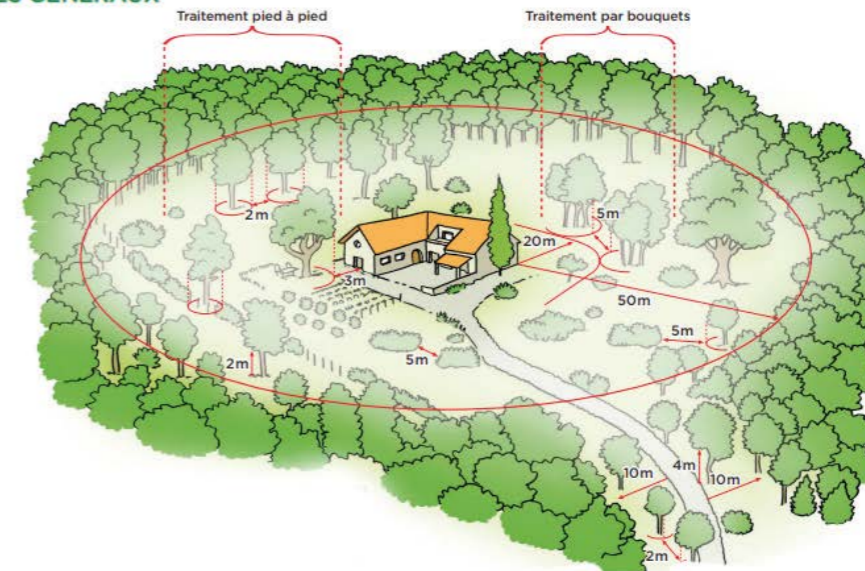
Informations détaillées sur le site :

agglo-paysdaix.fr/sites/debroussaillage/index.htm

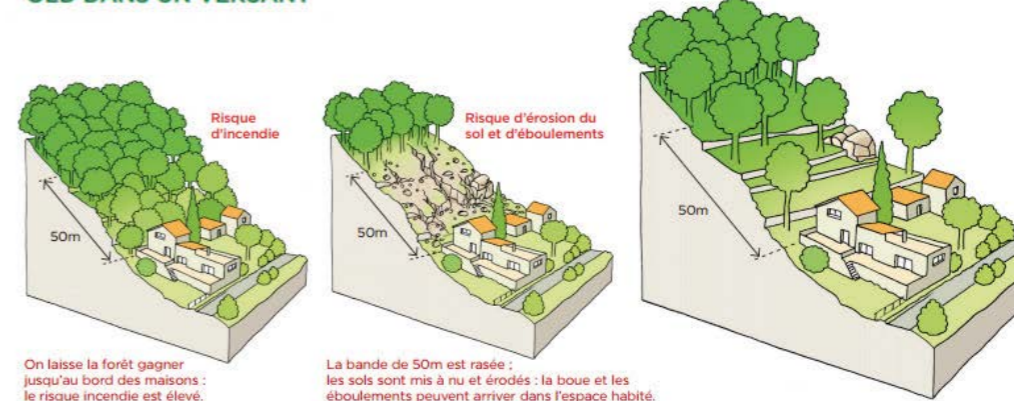
VOIES D'ACCÈS - CAS GÉNÉRAL



PRINCIPES GÉNÉRAUX



OLD DANS UN VERSANT



On laisse la forêt gagner jusqu'au bord des maisons : le risque incendie est élevé.

La bande de 50m est rasée : les sols sont mis à nu et érodés : la boue et les éboulements peuvent arriver dans l'espace habité.

LE PETIT PANIER

Épicerie solidaire du CCAS St Cannat

Le 28 mai dernier, l'épicerie solidaire a enfin ouvert ses portes !
L'épicerie solidaire adhère à l'ANDES (Association Nationale des Épiceries Solidaires). L'ANDES, en plus d'une aide technique précieuse assure une subvention annuelle.

Les denrées proviennent de la Banque Alimentaire, du chantier d'insertion de l'ANDES "La Banaste de Marianne" et d'achats de produits frais.
Pour avoir accès à ce service, les familles sont orientées par les assistantes sociales ou le CCAS.

Conditions

La responsable du CCAS prépare un dossier avec la famille puis ce dossier est étudié par le Comité technique composé de M. le Maire, l'adjointe à l'Action Sociale, 2 élues au CCAS et la responsable du CCAS. À l'issue de cette étude, la famille est informée du montant de son panier et de la durée de l'accès à l'épicerie.

Les bénéficiaires participent à leurs courses à hauteur d'un montant de 20% du prix marchand.
La durée d'accès est comprise entre 1 et 6 mois.

Volonté municipale

Ce service n'aurait pu voir le jour sans la volonté et l'aide de la Municipalité qui fournit les locaux et les charges ainsi qu'une employée et le concours des services techniques pour l'acheminement des denrées.

L'épicerie solidaire ne pourrait pas fonctionner sans l'engagement actif de 12 bénévoles et des élues à l'Action Sociale.

L'épicerie solidaire n'a pas pour objectif de concurrencer les commerces du village dont quelques-uns d'ailleurs nous soutiennent, mais de donner un bol d'air économique à certains de nos concitoyens qui en ont passagèrement besoin.

Danièle Barbier,
Conseillère municipale à l'Action Sociale,
Responsable de l'Épicerie solidaire
dbarbiers2002@yahoo.fr



LE PETIT PANIER
Accueil des familles
1 boulevard Marcel Parraud
Lundi matin de 9h à 11h
Jeudi après-midi de 14h à 16h

Collecte Fibre solidaire et Remise en jeux

Les collectes reprendront le mercredi 10 octobre le matin place Gambetta.
Les bénévoles du CCAS seront également présents sur le vide-greniers le samedi 1er septembre à partir de 17h afin de récupérer les vêtements et jouets que vous ne souhaitez pas ramener à la maison.

TÉLÉTHON 2018 : LES 7 ET 8 DÉCEMBRE

Rendez-vous incontournable de la fin d'année, notez-le dans vos agendas !
Organisé par AFM-Téléthon, le Téléthon est un événement unique qui rassemble plus de 5 millions de français chaque 1er week-end de décembre autour du combat contre les maladies rares.
Nous organisons bientôt une réunion pour mettre à jour notre programmation avec les associations et particuliers qui désirent y participer... Merci de nous contacter si vous le souhaitez.

Monique Guillet,
Conseillère municipale
06 16 46 79 06

Téléthon

ATELIERS DE SOPHROLOGIE

Pour les personnes en difficultés professionnelles ou personnelles

Ces ateliers sont destinés notamment, aux personnes en recherche d'emploi et à celles rencontrant des difficultés à gérer un quotidien douloureux et compliqué.

Les ateliers ont lieu le jeudi de 10h à 11h15 au rythme de 2 par mois et à raison de un tous les quinze jours.
Possibilité toutes les 5 séances, en entretien individuel : un bilan personnel de 30 minutes.

Redémarrage des ateliers en septembre

Objectif des séances de sophrologie :

- Changer ses habitudes (nouvelle quotidienneté)
- Renforcer et retrouver la confiance et l'estime de soi
- Apprendre à penser positivement
- Développer la capacité à s'investir, une meilleure motivation
- Acquérir une autonomie
- Projeter une image positive
- Avoir une meilleure connaissance de soi et des autres pour mieux communiquer
- Dédramatiser la situation et libérer les angoisses
- Lutter contre la lassitude et le découragement et ainsi accroître ses ressources et performances personnelles et socio-professionnelles
- Apprendre à stimuler le potentiel de créativité
- Augmenter sa capacité de concentration

Trois des personnes qui ont vécu ces séances témoignent :
"Les séances de sophrologie m'ont permis de lâcher prise, très souvent de me recentrer et de me laisser guider. À la fin de la séance je ressentais un bien être et une sérénité très appréciable et ce, pour le reste de la journée."

"Un gracieux nuage de détente et de sérénité".

"La sophrologie me permet d'évacuer l'adversité, l'anxiété, le stress, les soucis accumulés. Elle favorise une sensation de bien être, permet d'expulser tout ce qui est néfaste pour l'organisme, libère l'esprit et pour que son effet soit durable et bénéfique, une assiduité est nécessaire"

Pour s'inscrire
Maryse Casanova
Chargée du Bureau de l'Emploi
CCAS de St Cannat
04 42 50 82 26



UNE ANNÉE RÉUSSIE POUR L'ASSOCIATION INDESTRUCTIBLE

Notre association vient de vivre sa première année civile et les manifestations ont permis de dégager les premiers bénéfices.

Un loto fructueux

Le 20 janvier vous étiez plus de 400 personnes à venir pour notre loto. Quelle émotion, quel plaisir de vous voir aussi nombreux ! La salle 4 Septembre fut remplie en peu de temps et si nous avions pu pousser les murs nous l'aurions fait pour pouvoir tous vous accueillir.

Durant cet après-midi les sourires, les rires, les cris de joie des gagnants vinrent accompagner le cliquetis du boulier mené d'une main de maître par le "nommeur" Éric Duval.

Cette manifestation fut un réel succès puisque nous avons pu grâce à vous verser à l'IPC, par l'intermédiaire de sa représentante Carole Pascal, la belle somme de 4 000€.

La remise de ce chèque s'est faite lors de l'une de nos réunions.

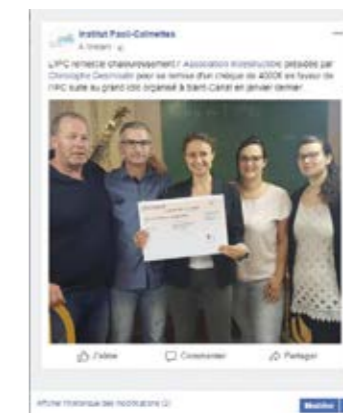
120 personnes à la Paella Party !

Avant le début de l'été et des vacances, nous nous sommes retrouvés pour la Paella Party, au jardin Joseph Richaud. Encore une fois, vous nous avez fait confiance et êtes venus en nombre. Plus de 120 personnes pour un festin organisé par une équipe de choc et un repas concocté par notre cuisinier en chef Marc Vargas.

Maintenant place à la deuxième partie de l'année avec de grands projets, de belles initiatives, pour permettre à tout le monde de se détendre, de s'amuser tout en ayant à l'esprit que les bénéfices des manifestations sont reversés en intégralité à l'Institut Paoli-Calmettes.
À très bientôt,

TOUS ENSEMBLES NOUS FERONS DE GRANDES CHOSES !
Les membres du Bureau

Association Indestructible
Mairie de Saint-Cannat
13760 Saint-Cannat
07 86 63 48 53
asso.indestructible@gmail.com
asso.indestructible@orange.fr



COLLECTE DE SANG À ST CANNAT

Remise du "diplôme de donneur de sang bénévole" de l'EFS à Madame Karen Renault

Pendant la collecte de sang de Saint-Cannat du mercredi 6 juin dernier, Madame Karen Renault a reçu le diplôme d'honneur de l'EFS pour l'ensemble de ses dons. À cette occasion " l'Amicale Donneurs de Sang Volontaires de St Cannat " lui a offert un bouquet de fleurs.

Mme Karen Renault donne son sang depuis qu'elle a 18 ans, de 1 à 3 fois par an. Toute sa vie, elle a encouragé ses élèves à donner leur sang, en leur expliquant l'intérêt vital de ce geste civique. Quand on demande à Mme Renault «Qu'est-ce qui vous a incité à donner votre sang ?», elle répond «C'est une histoire familiale, mon père et ma sœur le donnaient, un oncle aussi. J'étais de plus encouragée par les médecins qui me disaient : " Vous avez un sang très intéressant pour certains malades.». À la question : «Comment s'est passé ce don ?», elle répond «Comme tous les autres, très bien.»

À cause de la limite d'âge, comme de plus en plus de donneurs, le mercredi 6 juin était le jour de son dernier don, Elle explique «Ça va me faire bizarre de ne plus donner mon sang, mais je continuerai d'en parler et d'expliquer pourquoi c'est très important de le donner.»

Limite d'âge

Le nombre de donneurs refusés pour limite d'âge (71 ans) va considérablement augmenter dans les années à venir. L'Établissement Français du Sang l'estime à 17 500 en 2018, 21 000 en 2019, 32 000 en 2020 et à plus de 45 000 en 2023. Il faut aujourd'hui 155 donneurs à 1,5 don/an pour remplacer 100 donneurs sortants faisant 2,33 dons/an.

Nous avons besoin de tous et de beaucoup de nouveaux jeunes donneur(euse)s.

Les membres bénévoles de " l'Amicale Donneurs de Sang Volontaires de Saint-Cannat " ont pour objectifs - et pas seulement - d'augmenter chaque année le nombre de dons lors de collectes sur la commune et de recruter des nouveaux et des jeunes donneur(euse)s.

Information à destination de tous, même des plus jeunes

En quelques minutes le message est donné par un jeu de questions réponses.

Expliquer ce qu'est le don de sang, comment ça se passe et à quoi ça sert est l'une de nos missions. En collecte, nous informons également sur le don de Plasma, de Plaquettes, le Don Volontaire de Moelle Osseuse et le Don d'Organes.

Nous travaillons avec la Municipalité de Saint-Cannat qui met gracieusement à notre disposition une salle pour nos réunions et les collectes. Plusieurs élus et employés municipaux viennent régulièrement donner leur sang comme le Maire, Jacky Gérard.

Nous avons aussi l'aide et l'adhésion du Syndicat d'Initiative, de beaucoup de commerçants, d'entreprises et d'associations de Saint-Cannat.

Le don de sang est nécessaire pour lutter contre certains cancers, contre des maladies du sang, aide les malades hémophiles, les grands brûlés. Le sang est indispensable lors de greffes d'organes, d'interventions chirurgicales, d'hémorragies lors d'accouchements et des accidentés de la route. Il est également utilisé (plasma) pour faire des médicaments... Ce ne sont là que quelques exemples.

Tout le monde peut avoir besoin de sang demain, nous sommes tous concernés, le sang synthétique n'existe pas. Nous avons besoin de tous les groupes.

Partagez votre pouvoir. Donner son sang, c'est sauver des vies. Venez, donnez. Merci.

Thierry Wyss,
Président de l'Amicale Donneurs de Sang Volontaires de St Cannat



De gauche à droite : Thierry Wyss et Gérard Fouquet (Président et Vice-président ADSV St Cannat), Mehdi Bastard (Médecin EFS responsable collecte), Karen Renault (Donneuse diplômée) et sa sœur Andrée, Yves Falchi (Adjoint au Maire), Huguette Camilleri (Bénévole ADSV St Cannat)



Information des jeunes au don du sang

Prochaines collectes

- Mercredi 10 octobre de 15h à 19h30 salle Revol
- Mercredi 9 janvier de 15h à 19h30 salle Revol

Pour vous informer

- Établissement Français du Sang
<https://www.efs.sante.fr/>
- Trouver une collecte proche de chez vous, du travail ou en vacances
<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>
- Amicale Donneurs de Sang Volontaires de St Cannat
#DonDuSangStCannat
<https://www.facebook.com/AmicaleDonneursdeSangVolontairesdeSaintCannat>
DonDusang.saintcannat@gmail.com

LA SEMAINE BLEUE

Pour une société respectueuse de la planète

Il s'agit du thème de l'édition 2018 de la Semaine Bleue qui vous mobilisera au travers des manifestations qui se dérouleront à cette occasion. Ce temps fort nous invite tous à nous sentir concernés par le devenir de notre planète et à tous nous sensibiliser au vieillissement et aux liens entre les générations.

Le CCAS en partenariat avec le club des Seniors et les deux maisons de retraite de Saint-Cannat, s'inscrit dans la Semaine Bleue, Semaine Nationale des Retraités et des Personnes âgées.

Comme ailleurs, de nombreuses activités seront organisées au cours de ces journées du 6 au 12 octobre à St Cannat : des conférences, des ateliers, et notamment le spectacle d'inauguration le samedi 6 octobre à 17h30 salle Yves Montand, Balad'Alcazar, un Cabaret conté programmé par l'équipe Culture.

Programme détaillé par voie d'affichage et sur saint-cannat.fr début septembre !

Monique Guillet, Conseillère municipale et Vice-présidente du CCAS
Danièle Barbier, Conseillère municipale



AVIS AUX SENIORS

Le repas offert traditionnellement par la Municipalité aux seniors âgés de 70 ans adhérents ou non du Club du 3ème Âge aura lieu le dimanche 16 décembre prochain.

Les personnes n'ayant pas pu assister au repas de Noël recevront une boîte de chocolat. La distribution se fera à partir du lundi 17 décembre à l'accueil de la Mairie.

FESTIVAL D'UN SOIR À L'EHPAD "UN JARDIN ENSOLEILLÉ"

Comme chaque année, à la fin du mois de juin, la chorale des cœurs en fête de l'EHPAD "Un jardin ensoleillé" assure la première partie de spectacle avec un artiste de renom.

C'était sous la direction d'Orlane Masboeuf, art-thérapeute qui fait travailler nos résidents avec beaucoup d'entrain afin que ce projet prenne tout son sens. Cette année le Directeur et des professionnels de l'établissement ont accompagné le récital.

Ce concert a lieu sur la place au nom évocateur "Notre Dame de Vie", lieu plein de charme où les résidents sont des vedettes à part entière, le temps d'un soir.

L'année dernière nous avons accueilli Fabienne Thiebault, cette année nous avons eu le plaisir de chanter avec David Casado. Cet artiste au grand cœur qui se qualifie lui-même de "latino lover" a enchanté le public venu nombreux pour assister à ce concert à ciel ouvert, désormais incontournable.

M. Jacky Gérard, Maire de Saint-Cannat nous a rejoints malgré ses obligations et la Fête de la musique au cœur du village.

Cette petite fête se termine toujours par un buffet convivial autour duquel invités, élus, résidents, artistes, infirmières, aides-soignants, peuvent échanger dans la bonne humeur.

Le Directeur et son équipe tient à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce projet et qui ont honoré de leur présence cette manifestation qui apporte une touche de bonheur, c'est là l'essentiel de notre métier.

L'équipe de l'EHPAD "Un jardin ensoleillé"

Un Jardin Ensoleillé
St Cannat
Avenue Pasteur - BP5
04 42 57 36 60
Lambesc
5 Route de Clairval
04 42 92 72 14



©Maria Iglesias

La Chorale



©Maria Iglesias
Monique Guillet avec le directeur de l'Ehpad

QUAND LES JEUNES SE DISTINGUENT À LA FÊTE DE LA MUSIQUE...



Ambroise Walter



Illona Caporgnon



Les Lighters

Ils ont osé se produire, ils ont bravé le trac, ils ont chanté. Ambroise Walter et Illona Caporgnon, deux jeunes St Cannatens qui prennent des cours de chant et d'expression scénique depuis plus d'un an, ont donné de la voix et ont conquis le public pace Gambetta !

Dans un autre registre, The Lighters, un groupe de cinq musiciens qui suivent le cours de Musique d'ensemble du professeur Gilles Rouvet qui a l'ambition d'encourager la pratique de la musique actuelle à l'école de musique de St Cannat.

Il y a six mois, ils commencent à travailler et à jouer de la musique ensemble. Ils se sont produits pour la première fois dans le cadre de la Fête de la musique organisée par l'école au jardin Joseph Richaud.

Cette jeune formation enthousiaste et sympathique nous a permis -déjà !- d'apprécier leur répertoire de musique actuelle.

Qui sont-ils ? Fanny Rodrigues, pianiste et chanteuse ; Camille Ramananjahary, pianiste et chanteuse ; Maxime Genre, pianiste ; Maxime Nicaise, batteur et bassiste ; Pierre Alla, batteur. Nous les reverrons et nous les applaudirons encore à St Cannat... Ce n'est pas l'envie qui nous manque ! Et pourquoi pas lors du Téléthon en décembre ? Rendez-vous pris !

D. Camhi
Pour l'équipe Culture

DES ANIMATEURS TONIQUES À CAP AVENTURES ET À L'ESPACE JEUNES !

2017-2018... Une saison réussie pour les ados et jeunes adultes

Nous avons passé, comme chaque saison, une excellente année, que ce soit avec Cap Aventure qui organise des activités pour les 11-15 ans, ou avec l'Espace Jeunes qui accueille les 16-22 ans. Nous avons organisé des séjours, des stages à la semaine, des sorties, des tournois sportifs, des soirées à la salle des jeunes.

Un accueil est fait toute l'année du lundi au samedi à la salle des jeunes qui est aussi un endroit où les ados et jeunes adultes du village viennent pour échanger, se divertir, discuter, travailler sur leurs CV ou leur recherche d'emploi, d'appartement.

Une implication récompensée

Tout ce travail est fait depuis plusieurs années et nous sommes ravis des relations qui se sont créées depuis tant de temps. Les nombreux remerciements et retours positifs qui nous sont adressés par les jeunes et les parents témoignent de la valeur de notre implication et des activités proposées.

Nous tenons à remercier la Municipalité de St Cannat pour toutes les aides qu'elles nous apportent que ce soit le prêt de la salle des jeunes, du gymnase et du matériel, la mise à disposition du mini bus, toute la communication faite autour de nos projets et les subventions sans lesquelles nous ne pouvons fonctionner.

Le travail que nous avons fourni avec Rida a porté ses fruits et nous poursuivrons avec la même énergie les années à venir ! Nous continuerons à nous améliorer dans nos futurs projets pour nos jeunes, car c'est vraiment notre motivation.

Des stages et des sorties sont prévues aux vacances d'automne. Vous en serez informés dès septembre au Forum des associations.

Bonne rentrée à toutes et tous !

Hakim Benhaddi,
Directeur Jeunesse A.I.L.
Cap Aventures / Espace jeunes
07 88 78 26 35



©H. Benhaddi



©H. Benhaddi

NOUVEAUTÉ POUR TOUS LES ÉTUDIANTS CIRCULER LIBREMENT SUR LE PAYS D'AIX POUR 100€ PAR AN



Pour la rentrée 2018 2019, tous les étudiants de -26 ans, les stagiaires de la formation professionnelle, les apprentis (rémunérés et non-rémunérés) ainsi que les jeunes du service civique de - 26 ans peuvent bénéficier de l'abonnement annuel à 100€ pour voyager sur les réseaux de Pays d'Aix mobilité et Aix en bus comme les lignes du Pays d'Aix réservées aux scolaires (sauf les Diablines ou le Bus de Nuit). Il n'y a plus de condition de domiciliation.

Cet abonnement Étudiant-26 ans est valable tous les jours, toute l'année, du 1er septembre 2018 au 31 août 2019.

Les inscriptions ne sont plus réalisées en commune

Pour bénéficier de cet abonnement Étudiant-26 ans, vous devez désormais vous rendre dans l'un des 4 points de vente du Pays d'Aix.

- à l'agence commerciale Aix en bus (office du tourisme d'Aix en Provence),
- à la Gare routière d'Aix en Provence,
- au guichet de P+R Krypton
- ou encore à l'Office du tourisme de Gardanne.

Pour obtenir votre abonnement Étudiant-26 ans

- Présentez votre carte d'étudiant en cours de validité ou un justificatif d'inscription à un cycle de formation ou de votre statut de stagiaire de la formation professionnelle, d'apprentis ou de jeune du service civique.
- Apportez votre carte de transport personnelle si vous en avez

déjà une (Pass Provence, Cartreize, Transpass, Bus de l'Etang, Libebus, Ulysse...) ; si ce n'est pas le cas, pour créer votre carte, munissez-vous d'une photo d'identité.

La nouvelle carte de transport personnelle, aux couleurs de la métropole, gratuite à partir du 1er septembre, vous permettra de charger tous les abonnements aux réseaux de transports métropolitains dont vous pourrez avoir besoin.

Tarif famille nombreuse

Vous pouvez bénéficier d'une réduction de 20% sur présentation d'une carte SNCF famille nombreuse, d'un livret de famille ou d'un avis d'imposition mentionnant au moins 3 enfants à charge. Une réduction de 50% est accordée aux bénéficiaires de la CMUC sur présentation de l'attestation CPAM en cours de validité et mentionnant les nom et prénom de l'étudiant.

Bonne rentrée 2018-2019 !

CHAMP LIBRE - ATELIERS ENFANTS ET ADOS

ATELIERS THÉÂTRE ENFANTS ET ADOS

Atelier Ados

Que faire quand on a pour consigne de refaire le monde, ou de le recommencer, avec juste une pelle, un seau et un râteau dit donc, et du sable ?

Et bien pour le savoir, il fallait venir voir le 12 et 13 mai dernier l'atelier théâtre ados en spectacle à la salle Yves Montand! Ce groupe de 14 jeunes nous ont donné avec une grande générosité, un grand plaisir, un moment de théâtre unique. On a beaucoup rit, mais on s'est aussi posé des questions sur nous, nos fonctionnements, notre société...

Merci aux jeunes de l'atelier qui se sont lancés dans l'aventure et ont relevé le défi de cette pièce exigeante.

Ateliers enfants

À la Belle Récré, les enfants de Champ Libre dans leur élément... Ce weekend festif autour du spectacle vivant offre un cadre idéal pour les spectacles des enfants.

Cette année, deux contes, deux parcours initiatique pour aider les enfants à grandir. C'est toujours avec une grande joie que nous découvrons les enfants sur scène, heureux de nous faire partager leur travail de l'année.

Propositions de Champ Libre pour la rentrée 2018

Nouveauté ! 1 atelier de découverte et éveil théâtral et corporel pour les 3/5 ans

3 ateliers pour 6/12 ans

1 atelier pour ados 13/18 ans;

Des stages d'une semaine pendant les vacances scolaires.

Le 12 septembre de 10h à 12h à la Bibliothèque, Champ libre participe à Patrimoine et Poésie et anime un atelier de mise en voix théâtralisée des poèmes écrits le 8 septembre au Forum. (voir page 6)



Spectacle enfants à la Belle Récré



Spectacle Ados



Marie Aude Forissier,
pour Champ Libre

Renseignements, réservation et inscription

06 25 76 80 59

asso Champ Libre@free.fr

LES ACTIONS DE PETITS BOUTS DE DESTIN

Voici une nouvelle année qui commence pour notre association.

Cette association permet aux assistantes maternelles de se retrouver dans une salle qui nous est prêtée gracieusement par la Municipalité.

Cette année écoulée a encore été riche en événements pour les tout petits avec des spectacles, des interventions musicales, le goûter de Noël ainsi que l'exposition annuelle et la sortie de fin d'année au Village des Automates.

Nous serons heureuses de vous retrouver une nouvelle fois pour notre Vide poussette annuel !

Belle rentrée !
Les Assistantes Maternelles Agréées
06 60 51 80 07 - 06 72 96 14 56

Vide poussette
Samedi 6 octobre - Salle 4 Septembre



©M. Iglesias



ÉCOLE ET PARENTS... Toujours la même motivation !

Pour la 19^{ème} année consécutive, École et Parents fait sa rentrée avec la même motivation d'œuvrer pour les élèves de notre village. Nous avons à cœur de faire le lien entre les familles, les enseignants et la Municipalité afin de répondre au mieux aux questions de chacun. Notre présence est assidue, que ce soit aux Conseils d'école trimestriels des trois écoles, aux Commissions cantines, mais aussi aux Comités Consultatifs d'Éducation.

Nous sommes toujours autant motivés pour permettre le bien-être des enfants, en témoignent l'atelier de l'aide aux devoirs deux fois par semaine animés par des bénévoles bienveillants, l'opération kit fournitures,... mais aussi pour participer à la vie locale comme le Téléthon et l'organisation de notre fameux Vide-grenier.

Vide-grenier, qui rappelons-le, permet aux élèves de bénéficier de sorties, projets culturels ou pédagogiques car tous les bénéfices sont entièrement reversés aux trois écoles du village.

Pour cela, nous avons besoin de membres motivés ayant envie d'intégrer une association active et dynamique. Venez nous rendre visite sur notre stand lors du forum des associations et participer à notre assemblée générale qui aura lieu le samedi 15 septembre à 9h30 au Chalex.

Nous vous attendons nombreux à cette occasion. Très bonne rentrée à toutes et tous,

L'Équipe École et Parents

ecoleetparentsaintcannat@gmail.com
ecoleetparents.fr / FB: Ecole & Parents

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ATELIER D'AIDE PARENTALE

Cet atelier a pris fin en juin 2018, pour la 8^{ème} année. Il s'est tenu deux fois par mois, le samedi de 10h à 11h15 pour les parents qui travaillent et le jeudi de 15h à 16h15 pour ceux, disponibles en semaine.

L'atelier est destiné aux parents dont les enfants sont scolarisés de la maternelle au Lycée.

Comment se fait-il que certains parents, après avoir participé une ou 2 années souhaitent poursuivre cet accompagnement ?

Voici le témoignage de 2 d'entre eux présents depuis le début "J'ai commencé cet atelier quand mon 1^{er} enfant était en CE2. Cela m'a aidée à faire faire les devoirs du soir sereinement et à arriver à faire confiance à mon enfant.

Il était dyslexique. J'essayais de le faire travailler pendant les petites vacances pour qu'il ne perde pas le rythme. Grâce aux ateliers, et à ce que j'y ai appris sur le développement de l'enfant et de la maturité, je me suis rendue compte que c'était l'inverse que je devais faire, car il s'épuisait. Il valait mieux qu'il ne fasse rien de plus que ses devoirs pendant ces périodes de vacances et qu'il se détende.

J'ai osé lui faire confiance, le laisser se reposer et lui laisser le temps de retrouver son rythme et de se réadapter tout seul à chaque reprise.

Il rentre, en septembre, en 2nde générale et technologique, selon son désir depuis plusieurs années.

Pour mon 2^e enfant, brillant, cela m'a permis de l'écouter, de le laisser aller à son rythme, de ne pas le pousser, en cours d'année, vers la classe supérieure comme conseillé".

"Ayant débuté les ateliers parents quand mon enfant était en CM2, il va rentrer en septembre en 1^{ère} technologique sciences et technologie de l'agronomie et du vivant, ce qu'il a choisi depuis la classe de 4^e.

Cet accompagnement, année après année, nous a permis de cheminer malgré ses difficultés et d'en arriver là".

Ces ateliers seront reconduits pour 2018 /2019 dans les mêmes créneaux horaires.

Un accueil individuel, sur rendez-vous, est aussi possible

Pour plus de renseignements

Françoise Albrecht : 06 25 58 33 39

fetp.albrecht@club-internet.fr

Pour s'inscrire

Maryse Casanova

CCAS de Saint-Cannat - 04 42 50 82 26

COURS DE SOUTIEN SCOLAIRE

Un professeur, retraité de l'enseignement, propose pour des enfants en difficultés scolaires issus de familles en précarité, des cours de soutien scolaire en Math, Physique et Chimie.

Renseignement et inscription

Maryse Casanova,

Chargée du Bureau de l'Emploi

CCAS de Saint-Cannat - 04 42 50 82 26



4^{ÈME} TEMPS FORT JEUNE PUBLIC DU 20 AU 27 OCTOBRE

Que les enfants approchent la Culture de manière ludique, qu'ils aient l'occasion à tout âge de découvrir des ateliers et des spectacles participatifs, qu'ils entrent en contact en famille avec le spectacle vivant sous toutes ses formes, là est le crédo de notre politique culturelle en direction de la jeunesse à St Cannat ! Le Festival La Belle Récré où la gratuité est de mise en est un bel exemple ! Ce festival "Temps Fort Jeune public aux vacances d'automne" en donne aussi un aperçu.

Les enfants auront l'occasion de redécouvrir **Le Prince de la Forêt**, d'après la légende de Robin des Bois dans une mise en scène haute en couleur et pleine d'humour, revendiquant les codes de la Commedia dell'Arte.

Ils seront transportés dans un monde d'illusion et de magie avec **Nestor s'entête**, spectacle de marionnettes et ombres chinoises.

Les tout-petits feront un véritable voyage inspiré de Prévert aux pays des mots et des sens, en entrant dans l'univers de **Oiseau vole**, conte poétique et visuel.

Ils assisteront à **L'Histoire d'une mouette et du chat qui lui appris à voler**, drôle et musicale.

Tu te souviens ? leur donnera à entendre les "Contes et Confidences entre frère et sœur", jouant d'improvisations, d'émotions et d'humour.

Des ateliers sont aussi prévus... Mais n'en disons pas plus... Laissons un peu de surprises !

Vivement les vacances d'automne !

En attendant, belle rentrée aux enfants et à leurs parents !

Vous voulez en savoir plus ?

Vous voulez connaître les dates, les horaires, les lieux des représentations ?

Suivez le guide ! Rendez-vous sur saint-cannat.fr ou consultez la brochure culturelle !

L'Équipe Culture Saint-Cannat

SOUVENIRS DE LA BELLE RÉCRÉ...



D'UNE SAISON CULTURELLE À L'AUTRE

Après une fin de saison faite plaisirs, de découvertes, de rencontres et d'échanges, nous entamons la nouvelle saison culturelle.

Vous la découvrirez en partie à travers ces pages du Petit Saint-Cannat via les articles sur les Journées du Patrimoine et du Centenaire de l'Armistice de 14-18 (pages 5 et 6). Comme pour ces deux événements, nos programmations sont parfois le résultat d'une synergie avec la bibliothèque. On a pu ainsi mettre en place les ateliers Pousses de philo pour la Belle Récré. Merci à Aurélien Alerini d'avoir accepté d'organiser cette animation et chapeau bas à Dominique Romain, responsable de la bibliothèque, pour sa disponibilité au point, avant chaque séance, de raconter aux enfants un petit conte philosophique extrait de l'anthologie de Michel Piquemal. Bravo également pour sa volonté de satisfaire les publics scolaires et pour ses choix d'animations qui font de la bibliothèque un lieu agréable à fréquenter ! Son adjoint Thierry Jullien est tout aussi méritant !

De même nous entretenons une relation fructueuse avec Sophie Vallauri, directrice de l'école de musique, dont nous saluons l'investissement au sein de l'école. Nous tenons à la remercier pour le spectacle Planète volée, créé dans le cadre de la Belle Récré.

Cette synergie est aussi sensible avec les associations à portée culturelle que nous soutenons, et dont les animateurs méritent tout notre respect ! À la Belle Récré que nous organisons en partenariat avec le Syndicat d'Initiative, Bleu kaki, Créa'son,



Charlatan Moon Vendors à la Fête de la musique

SOUVENIRS DE LA NUIT DES BACCHANALES

Cette 11^{ème} édition qui a fait salle comble, a été marquée par la présence des danseurs de Zic'Assault et notamment Oumar Koundé, et des swingueurs de la Cie Acrock' Swing ! Une belle soirée enflammée par les groupes de Cathy Heiting et Karim Tobbi qui ont même fait chanter certaines "fans" sur scène !

Merci aux viticulteurs présents, Commanderie de la Montaurone, Villa Minna, Vignerons de Roy René et au détaillant Gilardi. Chapeau bas aux régisseurs et aux Services techniques de la Municipalité ! Merci pour l'aide logistique du Comité des Fêtes et du Syndicat d'initiative.

Le public était aux anges... Et nous donc !

L'équipe Culture St Cannat
Dominique Camhi
 Adjointe au Maire
 Culture & Communication
 d.camhi@ville-saint-cannat.fr
 06 64 55 73 79
 www.saint-cannat.fr



l'atelier Dessin du Foyer Rural, Champ Libre, le Fil d'Ariane, ont fait un véritable travail de "pro" !

La nouvelle saison démarre avec les 10 ans de Festiv'actes, les 30 ans de l'Atelier du possible... Elle se poursuivra avec les 20 ans de l'école de musique et les 10 ans de Féminin Plurielle. C'est dire que la Culture se porte bien à Saint-Cannat.

La brochure culturelle vous est distribuée en même temps que cette édition du Petit Saint-Cannat. Consultez-la, conservez-la et venez à notre rencontre ! Nous vous attendons avec impatience...

Dominique Camhi
 Pour l'Équipe Culture Saint-Cannat



Jukin' Mamas à la Fête de la musique



La nuit des Bacchanales



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

"Autour des préludes": de Saint-Cannat au Festival de la Roque-d'Anthéron

Le 17 juin dernier 4 jeunes pianistes, Maxime Genre, Fanny Rodrigues, Camille Ramananjahary, élèves de Stéphanie Olive, et Tess Kapoussouzian élève de Cathy Lévy ont été bien récompensés de leurs efforts!

Après s'être produits en première partie du concert de Pierre Chalmeau le 14 avril, qui a interprété remarquablement des préludes de Louis Couperin, Chopin et Debussy et offert une master class à ces 4 jeunes pianistes en scène, ceux-ci ont été sélectionnés par le Festival International de Piano de la Roque-d'Anthéron pour se produire place du coq d'argent pour la journée "Piano en fête" ! Ils ont été eux aussi remarquables et remarqués par le public... Un souvenir inoubliable! Mille bravi !



Les jeunes musiciens sélectionnés pour Piano en Fête



À la fête de la musique au jardin

Fê(ai)tes de la musique !

Nos tout nouveaux et tout jeunes groupes jazz et musique actuelle, chanteurs, bassistes et pianistes en herbe n'ont pas manqué de créer la surprise par leur talent et cela donne envie de les aider à réaliser leur rêve ! Merci et bravo aussi à l'ensemble flûte à bec et aux élèves qui ont animé différents ateliers de découverte instrumentale dans le jardin : violoncelle, guitare, flûte à bec violon et batterie.



Les participants de Planète volée à La Belle récré

" Planète volée ou le jour où la musique a disparu" : beau succès à la Belle Récré organisée par l'équipe Culture !

C'était un projet un peu fou et sans filet proposé par Sophie Vallauri, directrice de l'école de musique. Il s'agissait d'une création où tout a été à construire et imaginer : l'histoire, la mise en musique, la scénographie... par et avec des enfants et élèves fréquentant différentes structures culturelles de la commune : l'école de musique, la bibliothèque et l'école de cirque.

À l'arrivée, après 9 mois de gestation, ce conte musical et philosophique a vu le jour avec succès à la Belle récré 2018 !

Merci et bravo à tous les participants et encadrants, notamment Dominique Romain, directrice de la bibliothèque et son collaborateur Thierry Jullien, Aurélien Alerini intervenant philosophe, Michaël Vesserreau circassien du Fil d'Ariane, Marie-Aude Forissier comédienne responsable de Champ libre. Merci aussi à toute l'équipe pédagogique de l'école de musique.

L'École de musique municipale : une pépinière de talents !

Tout au long de l'année les élèves de l'école de musique se produisent en première partie de concerts professionnels et bénéficient aussi de masterclass données gracieusement par les artistes invités.

En 2016 nous avons invité le violoniste Roland Muller, ancien co-soliste de l'opéra de Marseille; en 2017, Mattias Weinmann, violoncelle solo du Liceu de Barcelone et en 2018, le pianiste Pierre Chalmeau qui fait partie de la génération montante des jeunes pianistes français. Cette année, nous inviterons Jean Marc Regoli ex trompette solo de l'opéra.

Les élèves se produisent aussi tous ensemble en concert (Tous en scène) ou sur des spectacles créés en synergie avec d'autres acteurs culturels : lecture publique, cirque, philosophie (Planète volée, conte philo juin 2018). En 2019 pour les 20 ans de l'école nous envisagerons sans doute d'organiser un ciné concert à la belle étoile... à suivre !...

Nouveau : Chant moderne et baby music

Vous voulez faire du chant moderne ? Ou éveiller dès ses 3 ans votre petit à la musique ? Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de l'école de musique. Si l'effectif est suffisant, Jacqueline Crouan, élue à l'école de musique, sera favorable à l'ouverture de ces classes.

Sophie Vallauri,
 Directrice de l'École de musique

BIBLIOTHÈQUE EDMONDE CHARLES-ROUX

C'est aussi la rentrée culturelle : Littérature avec 567 romans attendus, les Prix littéraires prestigieux, Sciences, Histoire, Philosophie, Théâtre et Musique seront au rendez-vous à la bibliothèque !

"No pasaran !" (ils ne passeront pas !) ou petit moment de révolte en bibliothèque

La demande depuis 2 ans de la SCELFF (Société Civile des Éditeurs de Langue Française) de taxer les bibliothèques pour les lectures gratuites à voix haute au risque de faire disparaître les heures du conte, lectures-spectacles etc...a provoqué un tollé chez les professionnels du livre. Grâce à l'action soutenue des bibliothécaires voire des auteurs eux-mêmes, la SCELFF renonce pour 5 ans (décision datant du 25 juin 2018) à poursuivre sa démarche.

L' ABF (Association des Bibliothécaires de France) a interpellé Françoise Nyssen, ministre de la Culture et ex-directrice des éditions Actes Sud à Arles pour le maintien de la gratuité des lectures à voix haute. La ministre a rappelé son "attachement au principe de gratuité des lectures publiques dans le cadre des bibliothèques, élément essentiel pour la promotion de la lecture, notamment auprès des enfants". Animations importantes que nous connaissons bien, particulièrement lors des réceptions de classes de Maternelle, CE et CM en dehors des heures d'ouverture au public.

Ce moratoire a permis de créer une nouvelle animation mensuelle en direction des 0-3 ans :

"Petits mot, petits sons".

Public spécifique, les tout-petits pourront venir écouter les interventions de la chef de chœur de la chorale Créa'son, Sophie Laurent-Uhlemann qui créera spécialement des musiques et des chansons inspirées par les textes des albums sélectionnés avec l'aide des bibliothécaires. Notez que la première séance aura lieu le mercredi 10 octobre.

Changement d'horaire pour les ateliers "Graines de philo"

Ces ateliers à destination des enfants de 8 à 12 ans étaient auparavant programmés les mercredis après-midi. L'arrêt des NAP permet de retrouver leur place initiale le matin de 10h30 à 11h30 deux fois par mois afin de permettre aux enfants pris par les activités de l'après-midi de découvrir de façon vivante la philosophie, la réflexion et la logique de la pensée sur des thématiques proposées par notre fidèle intervenant, Aurélien Alerini.

Poèmes et Patrimoine

Pour les Journées du Patrimoine, nous découvrirons à la bibliothèque le mercredi 12 septembre de 10h à 12h une **mise en voix théâtralisée des poèmes** créés par les enfants au Forum des associations sur le thème du Patrimoine st-cannaden, animée par Marie Aude Forissier du Théâtre Champ Libre, suivie d'une lecture théâtralisée des poèmes, le samedi 15 septembre de 10h à 12h.

Fête (Faites) de la Science le samedi 13 octobre de 14h à 18h

Ouverture exceptionnelle de la bibliothèque pour un après-midi de découverte scientifique grâce à la proposition de Patrick Iglésias.

De 14h à 16h : expériences amusantes pour les enfants (ex : Chimie, fabrication de fusées) avec Patrick Iglesias-Zemmour, Docteur d'État es-Sciences, chercheur au CNRS.

À 16h : Alexandre Iglesias (Ingénieur École Centrale de Nantes et Doctorat Industriel École des Mines de St-Etienne) parlera de "La recherche des plus courts chemins dans les graphes - Application aux calculs d'itinéraire, réseaux internet, réseaux sociaux."

À 17h : Conférence de Bernard Carluéc (Ingénieur École Centrale de Lyon, Expert International Framatome-Sûreté nucléaire) sur l'Énergie nucléaire, les ressources énergétiques, la sûreté.

Spectacle aux vacances d'automne

Le samedi 27 octobre à 10h30, l'Eos Compagnie présentera son spectacle "Tu te souviens ? Contes et Confidences entre frère et sœur", dans le cadre d'une Tournée intercommunale du Territoire du Pays d'Aix. Ce spectacle a été présenté au Festival d'Avignon cet été.

Frère et sœur à la ville comme à la scène, Anaïd et Alexis ont choisi de nous livrer trois contes qui parlent... de fratries et qui raviront petits et grands, dès 6 ans.

Pour la petite histoire...

Bernard Carluéc est un enfant de Rognes, il y est allé à l'école primaire jusqu'au lycée. Patrick Iglesias-Zemmour est arrivé d'Aix à l'âge de 8 ans et a fini son école primaire à Saint-Cannat dans la classe de Monsieur Long. Devenus copains au lycée Vauvenargues en secondaire, ils y ont préparé et passé leur bac en section scientifique. Ils ont été co-ternes en Prépa au lycée Mignet à Aix et ont suivi des carrières différentes. Bernard a travaillé dans la sécurité du nucléaire, en particulier au surgénérateur Phenix, Patrick s'est orienté en physique mathématique au CNRS. Leur travail les a conduits tous les deux à arpenter les chemins du monde, technologiques ou académiques, mais chacun restant attaché à son village.

La Fête de la science

Cette manifestation nationale organisée tous les ans à l'initiative du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, vise à faire partager les sciences au grand public. L'occasion pour tous de découvrir le travail des scientifiques, les métiers de la recherche, les développements technologiques et d'échanger avec ceux qui pratiquent la science au quotidien.

En 2018, la Fête de la science se déroulera du 6 au 14 octobre.

**Centenaire de l'armistice de la Grande Guerre 14-18**

- L'atelier de Graines de philo enfants du 7 novembre sur le thème "La Der des Ders" traitera du devoir de mémoire.

- Lectures d'extraits de Paroles de poilus - Lettres et carnets du front de Jean-Pierre Gueno et Yves Laplume vendredi 9 novembre à 18h.

- Conférence et projection documentaire sur "Les causes et conséquences de la Grande guerre en Europe" par Jean-Philippe Liardet en Salle du Conseil de la Mairie, samedi 10 novembre à 10h30.

Docteur en Histoire militaire et Études de défense, Jean-Philippe fut rédacteur en chef de la revue "Champs de bataille". Il est aussi Président de l'association Hand-ball Concernade de Saint-Cannat.

"Lectures Par les Villages"

La manifestation passera à la bibliothèque le samedi 17 novembre. Les acteurs Nader Soufi et Nicole Choukroun de la Compagnie L'Auguste Théâtre feront une lecture du livre de Tanguy Viel : Article 353 du Code pénal qui a obtenu le Prix RTL- Lire et le Prix François Mauriac Région Nouvelle Aquitaine en 2017 et qui est emprunté régulièrement par nos lecteurs.

Actions en direction des Écoles

- Mission Lecture publique du Pays d'Aix au sein de la Métropole Aix Marseille Provence



► Jean-Luc Irondelle, professeur des écoles, passionné d'Afrique où il a enseigné, rencontrera les élèves de 2 classes de CE pour son spectacle conté inspiré de son album "Africamoia" joliment illustré par Yoam et mis en musique : les textes sont proposés pour être répétés par les enfants sous diverses formes. De la même manière, deux chants africains traditionnels les

accompagnent, plus quelques rythmiques basiques afin que la musique soit une immersion dans les terres africaines. Cette rencontre aura lieu vendredi 5 octobre au matin. De nombreux livres thématiques, albums, contes, romans jeunesse et documentaires seront à emprunter pour compléter cette rencontre.

► Action Commun'auteur 2018 pour les classes de CM Cette année, l'action Commun'auteur se poursuit, malgré une baisse de budget notoire. Nous avons choisi d'offrir aux élèves le dernier livre de Franck Membribe "La malédiction de l'éléphant blanc" édité chez Rouge Safran, pour un voyage dans les Carpates au pays des vampires pour une étrange enquête... La rencontre-dédicace avec l'auteur aura lieu le jeudi 6 décembre.

- Dans le cadre du Centenaire de l'Armistice 14-18 Conférence et projection documentaire sur la Grande guerre par Jean-Philippe Liardet pour les classes de Cm2, le vendredi 9 novembre à 9h à la bibliothèque.

Pour les spectacles, conférences et lectures, il est indispensable de réserver vos places à la bibliothèque par téléphone ou par mail.

Dominique Romain,
Responsable de la Bibliothèque
04 42 50 82 10
bibliotheque@ville-saint-cannat.fr



Nous remercions très chaleureusement les intervenants Jean-Philippe Liardet et Patrick Iglesias qui n'ont pas souhaité être rémunérés pour leurs interventions, leur passion pour la transmission des connaissances étant leur motivation essentielle. Idem pour l'émouvante Geneviève Donadini venue raconter son expérience de juré d'assises au procès Ranucci. Merci aussi aux journalistes M. Hugues de Moncuit, correspondant à la Provence pour son article et à Thibaut Maisonneuve, lecteur assidu de la bibliothèque, pour son interview de dernière minute à France bleu Provence avec l'auteur. La culture a décidément de bien belles valeurs...

RAPPEL

Les horaires d'hiver sont en place jusqu'à fin juin 2019

Lundi : 14h-18h

Mardi, jeudi, vendredi : 15h-18h

Mercredi : 9h-12h et 13h30-18h

Samedi : 9h-12h

Rencontre avec Geneviève Donadini, juré d'Assises



CRÉA'SON DES CHANTS POUR TOUS !

L'association Créa'Son a terminé son année avec de beaux souvenirs sous le signe de l'évolution et de l'échange entre les générations. L'ensemble vocal adulte a continué avec dynamisme son aventure pour enrichir son répertoire tandis que le nouvel atelier Récréa'Son destiné aux enfants s'est lancé dans l'exploration ludique de la voix et plus largement de la musique pour composer lui aussi un petit cocktail chantant et rythmique.

L'animation d'un atelier au profit des résidents de la maison de retraite des Opalines a tout naturellement conduit à créer un premier concert chaleureux, émouvant et festif entre petits, grands et seniors au sein de l'établissement. Le concert de fin d'année a prolongé ce moment de partage musical face à un public enthousiaste.

La petite troupe de Récréa'Son a enfin eu la joie de terminer l'année en offrant ses chansons dans le cadre festif de la belle Récré. Un beau défi pour cette troupe naissante qui accueillera avec plaisir de nouveaux amateurs de chants et de rythme à la rentrée.

Cette année, Créa'Son a aussi souhaité s'ouvrir au monde des tout petits en proposant notamment un "Petit matin enchanté" et quelques interventions ponctuelles qu'elle poursuivra avec plaisir pour l'année 2018-2019 à la demande des parents intéressés.

Des stages ouverts à tous seront également proposés au cours de l'année pour découvrir ou approfondir le chant, la polyphonie, l'improvisation...

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à rencontrer Sophie Laurent-Uhlemann au forum des associations le samedi 8 septembre.

Sophie Laurent-Uhlemann

Prochain rendez-vous aux Vendemiales le 14 octobre.

Sophie Laurent-Uhlemann

Chef de chœur à Créa'Son



©Créason - Créa'son en concert

AROMA DE CAÏ, DANSES SÉVILLANES ET FLAMENCO

Les cours ou initiations de flamenco, sévillanes et rumba s'adressent à tout public (ados et adultes), sans limitation d'âges.

Dans le cadre des activités de danses flamenco, l'équipe de Aroma de Caï vous donne R.D.V. pour les Portes Ouvertes le mercredi 12 septembre. Nous vous donnons aussi rendez-vous au forum des Associations le samedi 8 septembre !

Nous vous attendons nombreux à ces deux rendez-vous de la rentrée 2018/2019, où toutes les informations vous seront communiquées : adhésions, inscriptions, cours, horaires, ateliers, etc..



Vous aussi, tentez l'expérience et venez nous rejoindre !

L'animatrice,
Marithé Sanchez
06 82 95 59 56
sanchez.mt@aliceadsl.fr
flamencoaromadecai.org



Récréa'Son

Chorale pour les 6-9 ans
Jeudi de 16h30 à 18h
Salle Artaud

Petits matins enchantés

Pour les 0-5 ans
Activité d'éveil musical
Chant, comptines, instruments de musique adaptés
Dates à déterminer

Petits mots, petits sons

Pour les 0-3 ans
À partir d'un livre
Associer l'imaginaire de l'histoire à un univers sonore et musicale
1ère séance Mercredi 10 octobre
Activité à la Bibliothèque

Chorale adulte

Mercredi 20h-22h30
Salle Artaud

Créa'son

06 83 69 86 37.

sophie.uhlemann@wanadoo.fr

facebook.com/chorale.SaintCannat

GESTE ET HARMONIE

Quand la littérature inspire la danse...

Quand la littérature inspire la danse... les émotions sont au rendez-vous !

Gala des jeunes danseuses autour des contes pour enfants

Le vendredi 29 juin, le gala de danse des élèves les plus jeunes de Geste & Harmonie a mis à l'honneur les contes pour enfants pour la plus grande joie des danseurs et danseuses. Le thème, choisi si judicieusement, leurs a permis d'être transportées, ces dernières ayant ainsi réalisé de nets progrès d'interprétation, tant sur le plan de l'exécution des chorégraphies que sur l'aura. Un beau spectacle d'enfants qui a gagné en qualité de manière évidente. Félicitations aux élèves et à nos professeurs qui ont su les guider pour enchanter le public.

Talents des plus expérimentées

Le samedi 30 juin, c'est entre le parvis de Notre Dame et la Cour des Miracles que les danseuses les plus expérimentées de l'association ont pu nous livrer leur talent ; outre les éléments techniques et chorégraphiques, c'est l'ambiance elle-même du spectacle et les émotions transmises par les danseuses qui étaient remarquables et ce, grâce aussi à une œuvre poignante ; un très bon choix comme thème de gala.

Félicitations à toutes les danseuses et aux 4 professeurs. Merci à notre présidente sans qui ces 2 spectacles seraient plus difficiles à mettre en place tant sur le plan logistique que temporel... merci infiniment aussi aux membres du Bureau et aux personnes extérieures au Bureau et qui nous sont spontanément venues en aide, notamment nos danseuses.

Du bénévolat indispensable

Je souhaitais rappeler que les 11 membres du Bureau œuvrent bénévolement autour et avec les professeurs pour le bon fonctionnement de l'association, mais aussi pour la qualité du déroulement des filages (accueil des groupes, surveillance des élèves), des répétitions, du déroulement de la semaine de spectacle, du confort des danseuses en coulisse, et pour l'accessibilité rurale de l'enseignement de la danse avec un niveau conséquent et qui n'a rien à envier à d'autres écoles.

Bravo à cette belle association qui, malgré les coups de vents, reste solide grâce à l'entraide et l'investissement actif de ses membres et de ses professeurs, au-delà même parfois de leur fonction.

Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations le samedi 8 septembre avec des extraits des galas, exposition des photos, distribution des dvd.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Sophie Roux

Pour l'équipe Geste et Harmonie

Contact

Corinne Martinez, Présidente

06 70 56 46 60

gesteetharmonie@free.fr

gesteetharmonie.wordpress.com



©G&H

©G&H



CHANSON ET THÉÂTRE DE L'ATELIER DU POSSIBLE 20 ANS DE PLAISIR !

L'Atelier du Possible fêtera les 20 ans des Ateliers Chanson et Théâtre de Saint-Cannat, le dimanche 18 novembre, toute la journée, salle Yves Montand !

20 ans,
200 participants,
36 créations originales,
99 représentations
plus de 10 000 spectateurs,
l'éclosion de deux troupes d'amateurs, "L'Escarbille" puis les "Maskarons",
et bien sûr la naissance de Festiv'Actes.
J'ai eu le plaisir de mettre sur scène, au cours de ces années, quelques dizaines d'auteurs de théâtre, de Shakespeare à Dario Fo, de Brecht à Noëlle Renaude, et quelques centaines de chansons.

Nous écrivions, il y a vingt ans :
« Nos ateliers sont un lieu de pratique théâtrale, de découverte et d'écoute, de soi et des autres. Ils sont aussi un lieu de convivialité et de rencontre avec le public. Ils s'adressent à tous, sans distinction d'âge ou de compétence. Chaque personne est unique et a quelque chose à faire fleurir sur un plateau de théâtre. »
Une profession de foi toujours d'actualité, partagée par un public toujours plus nombreux.

Merci à la Municipalité pour son soutien et sa confiance au cours de ces vingt années de plaisir.

Bernard Colmet
Atelier du Possible
06 700 712 81
atelierdupossible@wanadoo.fr
www.atelierdupossible.fr

Reprise des Ateliers

Les ateliers reprendront la deuxième semaine d'octobre, salle Yves Montand
- le lundi de 20h30 à 23h pour l'atelier Théâtre
- le mercredi de 20h30 à 23h pour l'atelier Chanson et Théâtre

ARTS DE LA PAROLE AVEC LA COMPAGNIE AMARANDE

La Compagnie Amarande et sa directrice artistique Sylvie Vieville, en partenariat avec le Service Culturel et le Syndicat d'Initiative ont eu grand plaisir, cette année encore, d'être au cœur de la diffusion des arts de la parole sur la commune.

Des contes pour toutes les oreilles

Le public composé d'enfants mais aussi d'adultes, a été présent à chaque événement artistique proposé.

- Au cours de l'Apéro Conte durant le festival La Belle récré avec son duo de conteuses joueuses ; ce moment convivial pour les anciens et nouveaux habitants de la ville a été l'occasion de déguster histoires et fariboles autour d'un verre.

- Durant la Marche des épouvantails et son trio de conteurs ébouriffé, les contes, les chants se sont mêlés à la rêverie du printemps.

- Une belle aventure lors des Contes croisés en juillet avec deux autres conteurs prometteurs sur les chemins entre Saint Cannat et Lambesc.

Et pour l'année à venir quelques surprises en préparation !

L'Atelier conte pour adultes

Le mardi matin, il est ouvert à toute personne débutante ou non désireuse de goûter au plaisir de l'oralité et du conte. Cet atelier est conduit par Sylvie Vieville et sa complice Jeannie Lefebvre.

Les conteuses de la Cie Amarande
vieville.sylvie@gmail.com



©D. Camhi



LE COFET D'UNE SAISON À L'AUTRE

La saison prochaine démarre avec la Fête Notre Dame et nous tenons à remercier les associations qui y participent, les Amis du Vieux St Cannat, la Boule Moderne, le Syndicat d'Initiative.
 Nous nous retrouverons le 1er décembre pour notre traditionnel après-midi dansant, dès 15h salle Yves Montand, parenthèse agréable avant les préparatifs de fin d'année ! Puis nous serons au Téléthon le week end suivant...

Bonne rentrée et au plaisir de vous retrouver dès septembre aux festivités de la Fête Notre Dame !

L'équipe du Cofet
 comitedesfetes13@orange.fr

Aparté dansant
 Samedi 1er décembre

Dès 15h Salle Yves Montand
 Entrée 5€



Au 14 juillet

©D. Camhi

ACTIVITÉS DE RENTRÉE DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Nous avons clôturé la saison dernière en juin avec La Belle Récré qui a connu un beau succès auprès des familles ! Organisées en partenariat avec l'équipe Culture St Cannat, ces trois journées de spectacles connaissent un tel engouement auprès de tous les publics que nous les renouvelerons sans hésitation l'année prochaine !

Les enfants vont prendre le chemin de l'école... et c'est la rentrée aussi pour le Syndicat d'initiative !
 Nous ouvrons nos activités avec le Forum des associations le samedi 8 septembre. Comme chaque année vous aurez la possibilité de découvrir les activités proposées par les associations de Saint-Cannat en les rencontrant et en assistant aux différentes démonstrations. Peut-être trouverez-vous celles qui vous conviennent et satisfèreront vos enfants ?

En automne le dimanche 14 octobre, place aux Vendemiales avec Vitrites et Métiers que nous accompagnons dans cette belle manifestation.

Nous ferons un grand pas dans la saison en s'associant avec le Comité des fêtes, Vitrites et Métiers, le Foyer rural, l'Apaep, les bénévoles engagés ainsi que la Municipalité pour parer le village pour les fêtes de fin d'année.
 Nous faisons appel à tous pour nous rejoindre.

Nous serons donc prêts pour lancer dès le dimanche 2 décembre le Marché de l'aveit dans le centre du village.

Nous continuons à accueillir des expos de peinture au Syndicat d'Initiative.
 Nous accueillerons l'artiste Christiane Bernais fin septembre.
 N'hésitez pas à nous contacter pour exposer à l'Espace Suffren.

Le Président Jean-Pierre Ferrouil
 Et l'équipe du Syndicat d'Initiative

CONTACT
 04 42 57 34 65
 si.saintcannat@free.fr
 www.saint-cannat.fr
 SI Brigitte

Forum des Associations

Samedi 8 septembre
 10h-18h Jardin Joseph Richaud

Marché de Noël

Dimanche 2 décembre
 10h-18h



©D. Camhi

FOYER RURAL

UNE FIN D'ANNÉE SUR TOUS LES FRONTS

Feux de la Saint-Jean le 23 juin

Depuis 29 ans nous organisons le traditionnel Feu de La Saint-Jean. La partie sportive consiste à ramener la flamme de Perpignan (Pyrénées Orientales) en 3 jours soit 330 kms et à distribuer celle-ci tout au long de notre parcours.
 À perpignan la flamme du Canigou nous a été remise en présence de Cécile Hernandez championne Paralympique de Snowboard (Argent et Bronze) à Piongchang (2018 Corée du Sud) qui représentait la ville de Font Romeu.
 Réception à la Grande Motte avec les gardians venus nous accueillir et ensuite à Aigues Morte en pleine préparation de leur soirée Feu, mais aussi beaucoup plus simplement au bord d'une route pour que cette flamme puisse partir vers l'Hérault. La dernière journée belles réceptions au Syndicat d'Initiative de Saint Gilles et ensuite en Mairie d'Arles.
 Toutes ces rencontres sont autant de moments d'émotions et de plaisir.

La flamme est arrivée à 19 heures à la Mairie de Saint-Cannat où elle a été remise à Monsieur le Maire. Déambulation vers la salle 4 septembre avec le groupe Banduras dirigé par Théo qui anima avec brio notre soirée.
 Les participants ont pu apprécier les repas servi par "Chez Lorenza" et "La Cantine Pei"
 Après les discours d'usage, la bénédiction par le père Thierry Joseph et la Coupo Santo, nos porteurs de la flamme ont embrasé le bûcher dressé pour l'occasion.
 Encore une manifestation réussie car lors de l'embrasement du feu nous avons pu constater qu'il y avait une foule importante pour y assister.

Festival du cinéma du 2 au 6 juillet

Ouverture de ce festival par le film "De toutes nos forces" film magnifique qui en a fait pleurer certains. Ensuite "Heureux qui comme Ulysse" film dans la lignée des classiques de Fernandel, et pour terminer "Marseille" avec Patrick Bosso et Kad Merad. Cette dernière soirée avait commencé par un apéritif offert par la Municipalité et s'est terminée par un repas grillades.
 Beaucoup de monde pour toutes ces soirées qui ont bénéficié d'un temps splendide.

Gala de fin d'année des Pompom girls & Zumba le 27 juin

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu apprécier le spectacle de nos jeunes Pompom girls & Zumba. Sous la direction de l'hyper dynamique Sophie toutes ces enfants nous ont montré qu'ils avaient autant de punch que leur professeur.
 Un apéritif a été servi aux parents, et des rafraîchissements aux enfants.
 Merci pour cette soirée très réussie.

Tournoi Gateball à Baune (Côte d'Or) les 7 & 8 juillet

Pour la première fois des provençaux participaient à un tournoi. N'oublions pas que nous avons monté cette section après le tournoi qui a eu lieu les 12 et 13 octobre à Saint-Cannat. Les 3 équipes présentes ont joué en double et en simple. Si nous n'avons pas ramené de coupe, nous n'avons pas à rougir des scores obtenus lors des parties.
 De plus cela a été une bonne expérience de nous confronter aussi bien aux Japonais, Allemand, Belge, Suisse, Parisiens, Bourguignons et de pouvoir observer leurs jeux et leurs tactiques.
 Le tournoi s'est déroulé dans une ambiance très sympathique !



©Ch. Jourdain



Merci à nos amis Burgonds de nous avoir si bien reçus et nous vous attendons tous à Saint-Cannat pour le tournoi Open de Provence qui aura lieu les 13 et 14 octobre prochain.
 Le 28 et 29 juillet une équipe de Saint-Cannat en simple et en double était présente à Chinon (Indre et Loire)
 À partir de mi-septembre un entraînement aura lieu le samedi matin de 9h30 à 11h30 soit au stade sur le petit terrain synthétique ou au jardin public.

Comme vous pouvez le constater le Foyer Rural s'investit sur tous les fronts et espère que vous pourrez trouver une activité qui vous convienne lors du prochain forum qui aura lieu le 8 septembre.

Bonne rentrée à tous.

Christian Jourdain
 Président du Foyer Rural

FOYER RURAL
 Renseignements
 Bureau Espace Coopérative
 04 42 57 34 62
 foyerrural.sc@sfr.fr
 foyer-rural-saint-cannat.fr

LE TENNIS DE TABLE BIEN REPRÉSENTÉ À ST CANNAT AVEC JULIEN !

Un mètre soixante et treize, treize ans, classement 13 en cette fin de saison (il va passer 3ème série !), Julien Camoin est un jeune adolescent originaire de Saint Cannat sélectionné pour participer aux Interligues de Tennis de Table et pour les Inter comités pour représenter le département du 13 en cette fin de saison. Des sélections des plus méritées au vu des résultats accumulés durant l'année sportive.

Très en forme en effet, le treize lui va parfaitement. Pour preuve, il a remporté le titre départemental au cours des finales par classement et au cours de cette saison 2017/2018 a réussi à se qualifier de haute lutte pour atteindre la Nationale 1 en minimes sans oublier en tout début de saison son succès au Top 8 régional dans sa catégorie.

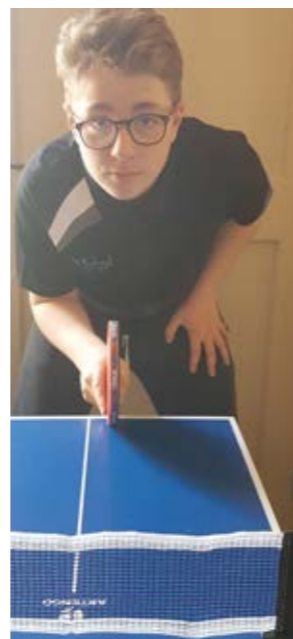
Il a participé au championnat par équipe tout à son avantage dans une équipe de régionale 3, faisant la fierté de son club et de ses partenaires.

Licencié au club de Venelles où il a découvert ce sport, vous pouvez le rencontrer assidument au gymnase de Saint-Cannat où il s'entraîne régulièrement avec les pongistes locaux.

Fils de parents commerçants sur Saint-Cannat, ses succès sportifs vont de pair avec une réussite scolaire. Élève au collège de Rognes ayant même un an d'avance, sa réussite fait la joie de ses parents et professeurs.

Une grosse tête me direz-vous, non, seulement une tête bien faite !

Agnès Polloni



©A.Polloni



ANISSA, MÉDAILLÉE D'OR UNIVERSITAIRE EN ÉQUITATION

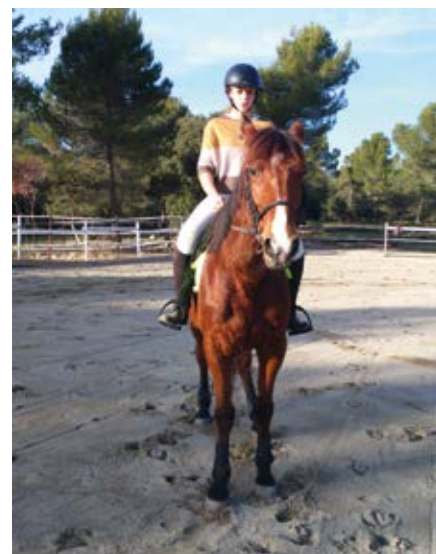
Anissa Gautier en étude supérieure et section sport étude équitation a brillé tout au long de l'année par ses résultats !

1ère en prépa 80 avec un temps record pour un parcours de 12 obstacles en moins de 1 minute, elle a renouvelé son exploit en remportant le 19 avril dernier la médaille d'or des universitaires.

Cette jeune fille fait son bonhomme de chemin et vise les Championnats de France pour la saison prochaine.

Fiers de nos provençaux qui se démarquent !

St Cannat Communication



©K. Gautier

DES NOUVELLES DE BORIS AU BOXING CLUB ST CANNAT

Dans les sports de combat dans lesquels il excelle, le jeune Boris ne cesse de nous régaler par son style de boxe qui a séduit le corps arbitrage. Notre jeune provençal a participé cet été à des galas et prépare sa rentrée sportive avec sérieux.

Katia Gautier, nouveau coach récemment diplômée de l'association Boxing Club est à ses côtés depuis le début, sous l'égide de la fédération FFKMDA.

La saison de Boris Gautier s'achève par une note positive.

Tout au long de la saison 2017/2018 il nous a fait vibrer avec de beaux assauts dans plusieurs catégories : champion Paca Muaythai 2017, champion Paca Low Kick 2017, vice-champion Paca K-1 Rules 2017, pour finir avec un titre de Champion de France 2018 en Muaythai.

Une belle saison avec beaucoup de sacrifices pour arriver à ce niveau et ces résultats qui ont nécessité des heures d'entraînements.

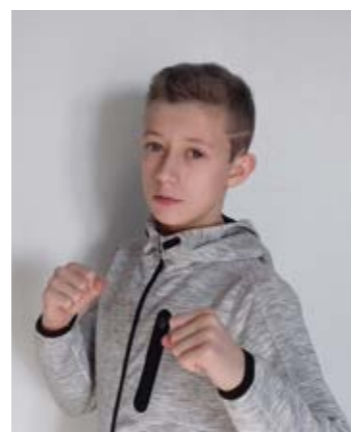
Boris a sa Team avec nos partenaires tel que Phenix Muaythai, Fight Spirit Academy et Kayser.

Notre petit champion sait bien s'entourer pour atteindre ses objectifs !

L'équipe du Boxing Club
lazaro.katia@orange.fr



©K. Gautier



LES ACTIVITÉS INTERCOMMUNALES DU TEMPS D'ÊTRE

Merci à tous les participants sur les nombreux événements auxquels nous avons participé et que nous avons organisés : le 15 juin, fête des associations sportives à Rognes, le 21 juin, pratique de Qi Gong et pique-nique à la chapelle Saint-Marcellin sur Rognes, le 29 juin fête de la Maréchale sur Aix.

Durant l'été des séances en plein air sur Rognes et Saint Cannat, Qi Gong, Energy Stretch, Gym Douce, tout pour rester en pleine forme et c'est bien sûr ce que nous vous proposons pour cette nouvelle rentrée 2018.

Le programme est disponible sur notre site internet et c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons au Forum de Saint-Cannat, le samedi 8 septembre, avec la possibilité de venir essayer nos différentes pratiques dès le 3 septembre sur Rognes ou le 10 septembre sur Saint Cannat (dates de reprise sur chaque commune).

De nombreux projets sont en cours d'élaborations que nous ne manquerons pas d'évoquer dans les prochains articles ou à l'occasion de votre rencontre mais vous pouvez dès à présent noter notre prochain voyage : destination le Vietnam, à la rencontre des habitants et de leur culture.



À la Fête de la Maréchale sur Aix-en-Provence

©Temps d'être

Pour obtenir des renseignements complémentaires et réserver afin de participer et/ou assister, vous pouvez nous joindre par téléphone ou mail au ou consulter notre site

L'animatrice,
Nathalie Boillon,

Le Temps d'être
06 85 79 02 79
letempsdetre13@yahoo.fr
www.letempsdetre.fr

LA RENTRÉE APPROCHE AUSSI POUR SPORTS ET LOISIRS

Section fitness

Cette section au club, c'est aussi la gym Pilates et le Fit'Sticks ; des exercices qui permettent de pratiquer une activité de renforcement musculaire et de cardio, souvent chorégraphiée. Les baguettes permettent de réaliser des squats, des fentes ou tous types d'exercices sur le rythme de la musique en frappant le sol ou en les frappant entre elles.

Venez essayer ! Début des cours le mardi 4 septembre à la salle Yves Montand de 19h45 à 20h45.

Les cours ont lieu les mardis et vendredis à la salle Yves Montand de 19h45 à 20h45.

Section badminton-jeunes

Vous avez entre 8 ans et 14 ans? Venez pratiquer le badminton à la salle du 4 septembre le jeudi de 18h15 à 19h15 ou le vendredi de 17h30 à 18h30. Possibilité de faire des tournois organisés par la FFBAD.

Section badminton-adultes

À partir de 17 ans, venez pratiquer le badminton-loisirs les lundis de 19h30 à 21h et le jeudi de 19h15 à 20h45 à la salle du 4 septembre. La FFBAD organise, des tournois promo-Bad tous au long de l'année.

Les inscriptions auront lieu au Forum des associations le samedi 8 septembre. Une démonstration de Fit'Sticks aura lieu dans l'après-midi.

L'animatrice
Hélène Bustos

06 50 91 42 50
sportsetloisirs13760@orange.fr
sports-loisirs-saint-cannat.fr

CHALLENGE ANTOINE PICANO

Lors de la Fête nationale du 14 juillet, la Boule Joyeuse Moderne organisait le Challenge Antoine Picano.

Les finalistes du challenge ainsi que les finalistes de la consolante étaient récompensés en présence de Mme Suzanne Picano et du Maire de St Cannat.



©JP Venturini

ENVIE DE NATURE ET DE VITALITÉ ? ADHÉREZ A LA GV

L'Association "Gymnastique Volontaire de St Cannat" reprend ses activités dès le lundi 10 septembre et vous propose 3 cessions par semaine de marche nordique, dont une en nocturne, du circuit training et 10 cours collectifs de gymnastique, pour tous les niveaux : gym douce, pilâtes, gym tonic, cardio gym, aéro dance (hilo), renfort musculaire, body sculpt, stretching, gym équilibre/mémoire, etc., sans oublier un programme « activité physique adaptée » (APA). Tous les cours sont ouverts aussi bien aux hommes qu'aux femmes et aux adolescents. Ils sont dispensés par 4 animatrices diplômées, salariées de l'association formées aux techniques modernes leur permettant de faire évoluer leurs cours et d'en faire profiter les adhérents.

À des tarifs déjà intéressants, une réduction est accordée aux Seniors, aux familles et aux étudiants, ainsi que des facilités pour le paiement de la cotisation en 2, ou même 3 fois.

Des activités festives

En dehors des cours de gym, la G.V propose des activités festives, notamment, la chasse aux œufs, à l'occasion des fêtes de Pâques, à destination des enfants du village. Le 2 avril dernier, aucun enfant n'est reparti les mains vides. Nous organisons également des sorties pique nique et autre repas de fin de saison pour les adhérents et leurs familles. À ce propos, je remercie les centres commerciaux Géant Casino et Intermarché de Lambesc, Leclerc de Salon et la Commanderie de la Bargemone, à St-Cannat, qui ont contribué à la réussite de ces festivités, grâce à leurs dons.

Du dynamisme au service de la protection de la nature.

C'est ainsi que pour les journées du Patrimoine, en collaboration avec l'équipe Culture St Cannat, elle propose une marche à travers la colline le samedi 15 septembre, à 9h, à aborder comme vous le souhaitez : en marche nordique ou en rando, avec participation financière libre au profit du reboisement de la forêt de St-Cannat.



Marche nordique à Roquefavour

Elle a également mis en place une cagnotte pour recueillir des fonds à cet effet sur leetchi.com. invitation à la cagnotte "Reboiser St-Cannat". Vous pouvez, vous aussi, abonder cette cagnotte.

Pour nous rencontrer

Si vous souhaitez varier vos activités avec une équipe dynamique et à votre écoute, n'hésitez pas, venez nous rencontrer, nous serons présents au forum des associations le samedi 8 septembre pour renseignements et pré-inscription éventuelle. Un bon pour deux séances d'essai gratuites sera remis à nos visiteurs qui ne connaissent pas encore notre club.

Pour s'inscrire

Une permanence sera assurée par les membres du Bureau avant le cours du mardi, entre 18h et 18h 30, dans la salle Revol, étant précisé que ne seront acceptés en cours que les personnes ayant remis un dossier complet : certificat médical de non contre indication à la pratique de la gymnastique ou de la marche nordique, pour les nouveaux adhérents, bulletin d'inscription dûment complété et signé, accompagné du règlement, pour tout le monde.

J'espère que vous serez nombreuses et nombreux à venir nous rejoindre, car le sport, c'est la santé.

La Présidente,
Chantal Pellegrin
06 41 10 42 60
gvstcannat@gmail.com



Repas du 26 juin



Chasse aux œufs du 2 avril



Le Président,
Daniel Allemand

Mistral Modeles Club (MMC)
mistralmodelesclub@gmail.com
danielallemand.wixsite.com/lambesc-aeromodelism

MISTRAL MODELES CLUB L'aéromodélisme, un sport loisir

Le club, affilié à la FFAM, a pour objet la pratique de l'aéromodélisme et compte à ce jour une cinquantaine de membres de tout âge pratiquant les différentes disciplines de ce sport loisir, avions, planeurs, hélicoptères, drones,...

Le club dispose d'un petit atelier pour initier les plus jeunes à la construction/réparation des modèles réduits et d'une structure d'écolage qu'elle met à la disposition de ses membres pour l'apprentissage en toute sérénité du pilotage.

Si cette association a son siège et ses ateliers de construction sur la commune de Lambesc, l'écolage avion se déroule sur le terrain d'évolution de Saint Cannat - une piste en herbe de plus de 100m de long - le samedi matin de 9h à 11h30 lorsque les conditions météo le permettent.



PASSION BASKET À L'UST !

Le Club Intercommunal de Basket US Trévaresse félicite ses 7 équipes engagées cette saison pour leurs résultats, souligne et encourage le Flair-Play et les comportements "citoyens" de tous durant les rencontres.

Cette saison, 2 titres pour nos Jeunes : les U13 Filles et U15 Garçons sont **CHAMPIONS !**

Projet Club

- **Formation et Stages animateurs, Initiateurs, Techniciens, Arbitres,**

Depuis 18 ans, le club initie, finance et encourage la formation de ses encadrants, et de ses arbitres 8 bénévoles dont 4 St Canadéens, ont récemment participé aux cessions de divers stages et sont lauréats, Félicitations à eux !

- **Formation des Joueurs et Joueuses**



Au départ, les Pré-Sélections... Sous la Responsabilité du CTF les enfants détectés participent aux entraînements du Creps afin d'intégrer, en première étape, les équipes des sélections départementales.

Au fil des années, l'U.S.T se félicite du parcours de plusieurs joueurs et joueuses issus de nos villages de Lambesc - Rognes et St Cannat. Formés dès leur très jeune âge au Club, ces jeunes filles et garçons font aujourd'hui un parcours remarquable au sein d'équipes et de sélections régionales.

Toujours un axe prioritaire au Club : Le Mini-Basket

Nos graines de Basketteurs ont participé à 8 plateaux cette saison.

Les Minis ont été particulièrement motivés et très déterminés sur les entraînements comme sur les matchs,

DES COURS BIEN ADAPTÉS À LA FITNESS ACADEMY

Intégrée à la Cross Training Academy, la Fitness Academy vous propose un programme de remise en forme adapté :

- à tous les publics (ados, adultes, seniors)
- aux sportives débutantes ou aguerries
- à vos envies, car le plaisir et la convivialité restent essentiels.

Retrouvez Maïté tous les jours (matin et/ou midi et/ou soir) pour pratiquer des cours chorégraphiés (step, aérodance), des cours de renforcement musculaire et cardio-training, mais aussi des cours plus posés et posturaux comme le "Gym Santé" ou "Pilates & Stretch".

Maïté exerce dans le milieu de la forme et du bien être depuis plus de 10 ans. Elle saura vous faire bénéficier de son expérience

Les Stages sportifs

L'U.S.T a organisé ses stages techniques au Cossec durant les vacances de novembre, de février, et d'avril.

Ces stages initiés par Soumane Keita - Entraîneur Breveté d'État - encadrés par les entraîneurs et les animateurs sont très appréciés par les jeunes licenciés du Basket.

Les stages sont ouverts à tous.

Le club enregistre toujours un bel engouement et une large trentaine de participants par cession de stage.

Le Basket Loisirs

La section Loisirs (Adultes) est très active, l'effectif des joueurs est conforté et étoffé chaque année. Les loisirs participent à des tournois, à des rencontres amicales et conviviales.

Nouveau cette saison !

Dans le cadre de ses statuts et de l'Intercommunalité, le club est présent à la Roque d'Anthéron, dans la belle salle récemment inaugurée du Complexe sportif Marcel Pagnol, où seront proposés 3 créneaux "Basket - Découverte - Initiations".

- filles et garçons moins de 9 ans,
- filles et garçons moins de 12 ans
- ouverture d'une section Basket 3 X 3 jeunes à partir de 16 ans et adultes)

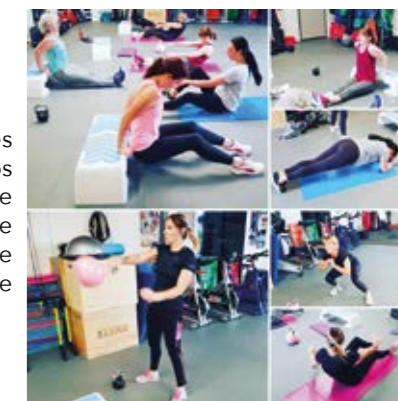
Les rendez-vous incontournables du Club sont programmés pour la saison prochaine, entre autres : Tournoi Jeunes, Loto, Fête d'Halloween, Fête du Club...

Le Club sera présent sur les forums des Associations de nos villages et recrute des filles et des garçons pour toutes ses sections et pour la saison sportive 2018 2019,

Pour tout, merci de nous consulter sur ustrevaresse.fr



Bonne rentrée à tous !
L'équipe de l'US Trévaresse
Renseignements
06 47 78 25 29
ustrevaresse@orange.fr - ustrevaresse.fr
[Facebook/Us Trévaresse](https://www.facebook.com/UsTrévaresse).



©M. Lhermet

Contact

Maïté Lhermet
06 82 65 45 05
may.1905@hotmail.com
FB : Fitness Academy Saint-Cannat-13
Fitness Academy - La Pile 13760 St Cannat

40 ANS POUR LE TENNIS CLUB DE SAINT CANNAT, ÇA SE FÊTE !

La saison 2017-2018 vient de se terminer, et encore une fois, dans la bonne humeur et l'esprit sportif qui devient la grande renommée de notre club.

Bien sûr la fatigue de l'équipe dirigeante est visible, mais les résultats ont encore été à la hauteur des efforts.

Le tournoi régional

Ce tournoi a duré 6 semaines, a compté encore près de 200 participants et le club a eu plus de 300 matches à gérer. La finale s'est terminée avec une paëlla et une remise des lots particulièrement réussie et parrainée par Monsieur le maire Jacky Gérard.

Le tournoi jeunes

Il a connu sa 3ème édition et cette fois pris une ampleur qui devient difficile à gérer. Nous pouvons parler désormais d'un tournoi national, avec des participants de toute la France : Vaucresson, Chatillon sur seine, Lyon, et surtout Valence... ! Cet engouement est dû à notre réputation et à l'accueil - notre marque de fabrique - des jeunes joueuses et joueurs.

Fête de l'école de tennis

L'année de l'école de tennis s'est terminée par une journée festive lors de laquelle tous les enfants ont été récompensés. Camille Pin (voir ci-dessous) est venue échanger des balles avec tous les enfants, ravis.



Finale Open-avec-le-Maire

2018... 40ème anniversaire du Club

Mais ce qui attend le club très prochainement ce sera son 40ème anniversaire. En effet en juin 1978, l'association a été créée et nous aurons la tâche de le fêter le 29 septembre prochain.

Le club organisera à cette occasion, des démonstrations avec peut-être Camille Pin, ancienne joueuse internationale, qui a rejoint notre commune et notre club cette année, le samedi après-midi.

La soirée de ce samedi se conclura par un repas à la salle Revol, avec une participation de 15€ par personne.

Il est donc prudent de réserver le plus tôt possible, le nombre de 130 participants étant le maximum.

Et la nouvelle saison ?

Pour démarrer la nouvelle saison, nous serons bien sûr présents au Forum des associations, mais le club recevra les parents dès les premiers jours de septembre pour présenter le nouveau fonctionnement de l'école de tennis, avec une vision compétition encore plus performante pour les élèves.

Les résultats obtenus chez les jeunes nous imposent une formation plus dense, attendue et mise en place dès la rentrée.

Merci à tous les amateurs, pratiquants et soutiens pour leur aide au bureau, et aux parents pour leur coopération.

Le Président,
Jean-Paul Brunel
04 86 31 36 76
tcsc@sfr.fr



Finale Open



Fête avec Camille Pin

LA SAISON S'EST TERMINÉE EN BEAUTÉ AU YOSEIKAN BUDO



La saison s'est clôturée avec gourmandise par l'incontournable Coupe de bonbons !



La «Coupe des bonbons» s'est déroulée le 21 juin au dojo pour tous les enfants du Yoseikan Budo. C'est un événement toujours très attendu qui récompense une année de pratique sportive ! Les enfants voient leur travail, leur régularité et leur bon état d'esprit, récompensés par la remise d'un diplôme. L'instant marque les esprits de ces jeunes sportifs, car le protocole martial est respecté comme il se doit. À l'issue du cours, chaque enfant est appelé par son professeur qui lui remet après le traditionnel salut à genoux, position dite "seiza", le diplôme tant attendu. L'enfant salut à son tour son "senseï" (professeur) et retourne avec humilité reprendre sa place auprès des autres élèves. C'est un moment fort, dont l'enfant se souviendra longtemps.

Il pourra continuer sa progression l'année suivante, avec la même application et le même plaisir. Car, bien que les valeurs de respect des autres, de soi et des règles, d'humilité, de courage et de camaraderie soient omniprésentes durant les cours, ce sont aussi les valeurs sportives, de partage et de persévérance qui sont aussi mises en avant ; sans oublier le plaisir ! Plaisir de progresser par le jeu, en s'amusant pour les plus petits, en se bousculant un peu pour les plus grands - avec des protections, gants, casques, protèges tibias.

Ce moment "officiel" de remise des diplômes est bien entendu accompagné d'un moment purement ludique de dévouement, de jeux, et de rire. La fameuse Coupe des bonbons étant remise à chaque élève à l'issue d'une kermesse qui propose divers ateliers et petits défis sportifs. Un moment de partage entre enfants, parents et professeurs.

Le Yoseikan Budo est un art martial efficace

Il intègre dans sa pratique plusieurs arts martiaux (judo, karaté, aikido, boxe thaï et anglaises, jujitsu brésilien) et surtout la particularité du "mouvement ondulatoire", issu des recherches de son fondateur Maître Hiroo Mochizuki, qui le rend si efficace. Pour illustrer ceci, on peut faire appel à l'image du mouvement du fouet qui lorsqu'il claqué, emporte toute sa puissance au point d'impact.

La recherche initiale de Maître Hiroo Mochizuki portait sur l'onde de choc appliquée aux sports ; ainsi, depuis plusieurs décennies, ce mouvement ondulatoire est-il devenu une des particularités du Yoseikan Budo.

Hiroo transmet son expertise à ses 2 fils depuis leur plus jeune âge et nous avons la chance d'avoir l'un d'eux à St Cannat, Kyoshi Mochizuki, que tous les enfants du club apprécient pour sa gentillesse, son humour et bien sûr ses compétences pédagogiques et sportives en Yoseikan Budo (5ème DAN). Il est accompagné dans sa mission d'enseignement par Lionel Figueirinha, également Président du club.

Remerciements

Un grand merci à Nicolas Petruschi qui s'est encore assuré que toutes les coupes soient bien pleines ! Et merci pour son dévouement tout au long de l'année, puisque c'est lui qui met en place tous les tatamis avant les cours du jeudi.

Un grand merci également à tous les bénévoles du club, notamment à Édith qui a assuré avec brio au second semestre tous les cours de Yoseikan Training, en remplacement de Lionel parti en formation.

Nous préparons déjà la prochaine saison et avons hâte de retrouver tous les pratiquants, petits et grands, sur le tatami dès la rentrée !

Rendez-vous à ne pas manquer

Nous donnons rendez-vous à tous ceux qui veulent découvrir notre discipline au travers de démonstrations variées au Forum des associations, et à ceux qui souhaitent faire un cours d'essai gratuit sur les tatamis, aux horaires précisés sur notre site internet. Un simple jogging-T-shirt suffit.

Nous rappelons que pour les enfants, le Yoseikan Budo est accessible dès l'âge de 5 ans (4 ans suivant l'éveil et la taille de l'enfant : les enseignants en discutent avec les parents avant les cours d'essais).

Toute l'équipe du Yoseikan Budo vous attend sur son stand le 8 septembre au jardin Joseph Richaud pour vous donner de plus amples renseignements. Venez nous rencontrer !

Danielle Tartaruga,
Responsable Communication/Relations presse

Contact

Kyoshi Mochizuki
Enseignant - Responsable Technique du club
06 30 92 33 80
kyoshi@mochizuki.fr - yoseikan-st-cannat.fr
http://www.yoseikan13.fr/

L'enseignement sur Saint-Cannat est assuré par :

Kyoshi Mochizuki

- Fils du Maître Hiroo Mochizuki, fondateur du Yoseikan Budo
- Chargé de mission représentant le Yoseikan Budo au sein de la FFKDA
- Brevet d'État d'Éducateur sportif (BEES 1)
- 5ème dan FFKDA
- Juré d'examen aux grades
- Expert YWF
- Arbitre National

Lionel Figueirinha, Edith et Yann Fauchez

- 2ème Dan FFKDA
- Titulaires du D.A.F (Diplôme animateur fédéral délivré par la FFKDA)
- Arbitres Nationaux (et Yann arbitre départemental)

SCVB COMME... SAINT CANNAT VOLLEY BALL



Ces matches constituent de belles occasions de parfaire la connaissance du jeu et de progresser.

Si vous êtes intéressés par la pratique du Volleyball, et si vous avez plus de 16 ans, n'hésitez plus à nous rejoindre, pour des réceptions, des passes, et des attaques !

Vous pourrez retrouver le SCVB au Forum des associations le samedi 8 septembre.

Toute l'actualité du club est visible sur son site internet et sa page Facebook.

Que ce soit pour un moment de détente ou pour une envie de performer, les entraînements conviennent à tous.

Exercices spécifiques, mises en situation de jeu, ... Les joueurs les plus aguerris guident et conseillent les novices ou les moins expérimentés.

L'année passée le club avait engagé trois équipes, dans deux championnats différents : le Championnat Départemental Ufolep, et le Challenge Bernard Gilbert, qui regroupe des clubs du pourtour de l'étang de Berre.



Sportivement,
L'équipe du SCVB
06 20 14 38 12
saintcannat.volleyball@yahoo.com
http://club.quomodo.com/scvb

Entraînements

Les lundis à 21h
Les jeudis à 20h45
Salle 4 Septembre.

CONTINUER À PROGRESSER AU HANDBALL

Plaisir et compétitivité pour tous

Pour la saison 2018-2019, nous serons présents dans toutes les catégories, pour les filles comme pour les garçons. Quelque soit votre âge, nous vous accueillons donc pour quelques essais dès la rentrée. En dessous de 11 ans, les contacts sont limités mais le handball est l'un des sports les plus exigeants sur le plan énergétique. Il nécessite donc de l'envie, de l'engagement, de la combattivité mais aussi du respect et de la solidarité.

Si nous recherchons d'abord le plaisir, le handball est un sport très compétitif : les hommes (à six reprises) et les femmes (2 fois) sont Champions du Monde en titre.

Il n'est jamais trop tard pour débiter. Notre staff technique comprend de nombreux entraîneurs diplômés capables de faire progresser rapidement ceux qui en ont envie et s'investissent. Notre École de Handball est labellisée par la Fédération Française de Handball depuis 6 ans. Avec quatre gymnases, nous disposons d'un excellent environnement et nous avons aussi mis en place un suivi médical en partenariat avec le Département 13.

Vers le niveau national

Nos -15 ans féminines se sont qualifiées en ligue pour la 4e saison consécutive. La saison prochaine, elles seront rejointes en élite PACA par nos -17 ans féminines. Ces championnats regroupent les 12 meilleures équipes régionales, un niveau

où se côtoient presque exclusivement les clubs de niveau national. À noter nos deuxièmes places à la Med Hand Cup et au tournoi de Toulon.

L'objectif est de progresser pour continuer à évoluer en Elite et pour atteindre le -18 France.

Nos -15 masculins tenteront aussi d'évoluer en région, au niveau excellence. Tous nos collectifs intègrent des débutants. Si tu es sportif, athlétique, explosif, grand et (ou) gaucher mais surtout si tu veux vivre une belle aventure : viens essayer !

Pour plus d'information sur les équipes, leurs entraînements et le club, visitez notre site Internet.

Nous serons aussi présents samedi 8 septembre sur le forum des associations.

L'équipe du Handball Concernade

Contact

Handball Concernade
06 85 66 80 18
6313096@ffhandball.net
www.hbconcernade.com



Stage performance, les garçons sont aussi acceptés !



Les -15 concentrées à Toulon. Presque toutes passent en -17.

LE SCSC EN PLEINE ÉVOLUTION

Le Conseil d'Administration du Sporting Club fort de son bilan de première mandature des 3 années précédentes vient de s'étoffer suite à son Assemblée Générale du vendredi 22 juin.

Ce nouveau C.A. composé d'actuels et d'anciens membres du Club à pour volonté de poursuivre le développement et les objectifs sportifs du SCSC et de maintenir l'esprit convivial et familial du club tout en lançant des tournois et des manifestations plus importantes. Elle participera activement à la vie associative et sera présente sur les événements sportifs et culturels du village.

Elle travaillera également à l'organisation des 90 ans du Sporting prévu en juin 2019.

Nous sommes aussi très fiers de la victoire de l'Équipe de France au Mondial 2018 en Russie, que nous avons fêtée lors de la retransmission de la Finale face à la Croatie à la Salle Yves Montand !



Nos objectifs sportifs pour la saison 2018-2019

► Le Label Jeunes FFF

Le Sporting Club vient d'être en partie récompensé des efforts effectués depuis maintenant plusieurs mois afin d'obtenir cette Labellisation importante pour le club en étant déclaré début juin comme "Dossier à Accompagner" par la Commission Départementale du Label. La prochaine étape devrait donc être la Labellisation du club au cours de cette saison.

► Le Football Réduit

- U 5 ans, U 7 ans et U 9 ans. Accueillir nos jeunes pousses dans les meilleures conditions possibles et accroître la progression des enfants de l'école de football via l'arrivée de nouveaux éducateurs diplômés et expérimentés.

- U 11 ans et U 13 ans. Ces deux catégories préparent les joueurs sur des surfaces de jeux plus importantes avec un niveau plus élevé que les années précédentes fixant des objectifs technique et tactique primordiaux pour les développements personnel et collectif.

► Le Football à 11

- U 15 ans. Recréer une équipe pour atteindre le haut de tableau afin de préparer ces joueurs à un niveau plus élevé dans les années à venir tout comme en U 11 ans et U 13 ans.

- U 19 ans. Recréer une équipe et jouer la montée en Pré-excellence. Préparer la section à jouer en catégories Seniors et à un niveau PHB/PHA dans les années futures afin d'enrichir le groupe Seniors. Ce qui permettrait de renouveler les effectifs Seniors avec des joueurs formés au sein du SCSC.

- **Départementale 3.** En gardant 90 % des joueurs de notre effectif actuel et avec quelques recrues d'un bon niveau en complément, nous espérons jouer le haut de tableau afin d'être bien placé en fin de saison.

- **Vétérans à 11.** Recréer une équipe pour les 35 ans à 49 ans, regroupant des actuels et anciens joueurs du SCSC, des parents de jeunes licenciés et des habitants du village. Ce Championnat sous forme "Loisirs" le vendredi soir permettra à tous de reprendre la pratique en douceur et avec plaisir.

- **Vétérans à 8.** Cette catégorie permet pour les + de 49 ans d'être sur un terrain réduit le samedi matin correspondant parfaitement avec notre effectif actuel et ses attentes telles que plaisir et convivialité.

- **Loisirs à 7.** Cette catégorie regroupant des anciens joueurs du SCSC permettra, sur un terrain réduit le lundi soir, d'allier passion, plaisir et convivialité.

Présentation de la Saison 2018 - 2019

Nos entraînements

- Pour le Football à 11 reprise des entraînements début août
- Pour le Football Réduit reprise des entraînements la première semaine de Septembre

Nouvel équipementier

SCSC a choisi de retravailler avec la Société Madewis sous la marque Adidas via son "Club100Premium" qui va permettre une personnalisation des équipements aux couleurs du Club pour les joueurs et les éducateurs.

Le nouveau pack des licenciés comprendra 1 tenue d'entraînement complète, 1 survêtement de sortie, 1 sac de sport et 1 sac à chaussures.

Tarifs

La Licence : U 4 ans et U 5 ans : 85 €
U 7 ans & U 9 ans : 110 €
U 11 ans à U 19 ans, Seniors et Vétérans : 160 €

Le Président,
Jean-Albert Gérard
06 62 77 31 93

sportingclubstcannat@free.fr
scsc13.com

Contact Directeur Sportif
David 07 70 12 76 17

Membres du nouveau C.A.

Président Jean-Albert Gérard
Trésorier Philippe Conand
Secrétaire Sophie Aubry
Cédric Battut, Hakim Benhaddi, Céline Ciavatti,
Christophe Aubry, tous membres

Tournois Inter-Commerçants

Week-end des 15 et 16 septembre

Nouvelle formule sur 1 journée
(règlement similaire aux années précédentes)
1 - de 15 ans ou - de 17 ans, 1 Fille et 1 Vétérans Obligatoire
Buvette et restauration sur place

• **NAISSANCE** •

Toutes nos félicitations
aux heureux parents.

24.03.2018	Hugo	fils de Mathieu Alessandrini et Camille Sanchez
24.03.2018	Rosalie	fille de Philippe Bermejo et Sophia Bertille
02.04.2018	Alix	fille de Jérôme Feraud et Laetitia Cutillo
25.04.2018	Juliette	fille de Erwin Plets et Charlotte Chevallier
30.04.2018	Lisa	fille de Nicolas Volfi et Virginie Gomes
01.05.2018	Samuel	fils de Stéphane Betti et Geneviève Amoussaten
06.05.2018	Anaïa	fille de Gérald François et Nina Bossard
13.05.2018	Lenaë	fille de Sébastien Dumiot et Angélique Duboil
19.05.2018	Léon	fils de Cédric Canteloube et Violette Guez
31.05.2018	Gabriel	fils de Stéphane Morelli et Sylvia Zen
03.06.2018	Maëly	fille de Aurélien Gonzalez et Manon Ripoll
02.07.2018	Marius	fils de Aurélien Viou et Valène Noriga

NB : seules sont publiées les naissances pour lesquelles les parents ont expressément la demande par courrier ou par courriel. Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

• **MARIAGE** •

Tous nos vœux de bonheur
aux nouveaux époux.

07.05.2018	Mathieu Audouard et Marie Barachant
26.05.2018	Vojislav Petrov-Stojanovic et Jeanne Gauthier
02.06.2018	Jean-Régis Berlier de Vauplane et Albane Gaubert
09.06.2018	Jean Boyer et Barbara Piel-Chouchanian
16.06.2018	Ludovic Rey et Erin Case
23.06.2018	Augustin Cuvello et Sonia Matevski
07.07.2018	Benjamin Clemenceau et Laurine Falantin

• **DÉCÈS** •

Toutes nos condoléances
aux familles dans la peine

22.03.2018	Hélène Labruna à Saint-Cannat
26.03.2018	Christophe Richard à Saint-Cannat
26.03.2018	Jérôme Monteleone à Saint-Cannat
28.03.2018	Gladie Arnaud veuve Milhaud à Saint-Cannat
01.04.2018	Louise Ganderax veuve Gourgues à Saint-Cannat
03.04.2018	Bernard Lanza à Saint-Cannat
08.04.2018	Paulette Bonnet veuve Bourgue à Marseille
17.04.2018	Raymond Dubois à Pertuis
22.04.2018	Louis Delisle à Saint-Cannat
09.05.2018	Evelyne Maubecq épouse Boutonnier à Saint-Cannat
12.05.2018	Charlotte Blachon veuve Austin à Aix-en-Provence
15.05.2018	Marie Braccini épouse Gadbois à Saint-Cannat
18.05.2018	Marcel Ulivieri à Saint-Cannat
19.05.2018	Jacqueline Peregali épouse Marin à Marseille
06.06.2018	Charlotte Berret à Aix-en-Provence
09.06.2018	Simone Dancoisne veuve Devigne à Saint-Cannat
10.06.2018	Marthe Dehouck à Saint-Cannat
14.06.2018	Alberte Roux veuve Verger à Saint-Cannat

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Budgets et résultats

Le Conseil municipal a voté et adopté à la majorité, le Budget Principal 2018 de la Commune. Les budgets Assainissement et Eau Potable étant désormais de la compétence de la Métropole (cf article en pages intérieures).

Concernant les comptes administratifs, grâce à une gestion efficiente des deniers publics, le résultat dégagé sur 2017 nous permet de tenir le cap, de faire face à un fonctionnement de plus en plus lourd, compte tenu des coûts en augmentation constante et des baisses systématiques des dotations de l'Etat. Sur ce point, les chiffres sont éloquentes : l'ensemble des dotations et compensations versées par l'Etat est passé de 975 969 € en 2013 à 586 346 € en 2018.

La capacité d'autofinancement dégagée sur la section de fonctionnement va nous permettre de programmer les travaux et investissements nécessaires pour compléter nos équipements et ainsi répondre aux besoins de la population.

Autonomie financière, transferts de compétences et finances communales

L'autonomie financière des collectivités locales a été constitutionnalisée, lors de la réforme du 28 mars 2003, par l'introduction dans la Constitution d'un article 72-2. Or, cette autonomie apparaît de moins en moins assurée. En témoignent la disparition progressive des impôts locaux du fait des allègements successifs décidés par l'Etat et leur remplacement par des dotations étatiques, et dernièrement la fin programmée de la taxe d'habitation.

La loi de finances pour 2018 réforme le calcul de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Celle-ci va être supprimée pour 80% des foyers sur trois ans à partir de 2018. Le gouvernement a également décidé sa suppression complète à partir de 2021.

Si, du côté "contribuable" on peut s'en féliciter, la situation financière des communes est plus préoccupante face à cette perte de recettes qui leur garantissait des ressources propres dont elles fixaient l'assiette et le taux.

Pour notre Commune, le produit de la Taxe d'Habitation permet de financer tout le fonctionnement du dispositif éducatif : crèches, écoles maternelles et primaires, ainsi que la vie associative. Des questions se posent sur sa compensation par l'Etat : De quelle manière ? Dans quelles proportions ? Si elle est compensée à un niveau équivalent à celui existant avant 2018, quid alors de l'augmentation du nombre d'habitants et des besoins nécessairement liés ?

Un chantier important pour les finances communales concerne l'évaluation des charges transférées à la Métropole pour les compétences qu'elle exerce de plein droit depuis le 1er janvier 2018.

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a été créée entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et les 92 communes membres en janvier 2017. Ses travaux se sont déroulés dans un calendrier très contraint. Collecte et traitement des informations, avec une première évaluation des attributions de compensation prévisionnelles avant le 31 décembre et un rapport des charges transférées et attributions définitives 9 mois après, soit en septembre 2018. Pendant cette période, CLECT et temps d'échanges individuels se sont succédés pour déterminer le plus justement et le plus équitablement possible le coût des charges nettes transférées. Ce coût devant venir en déduction des dotations versées par la Métropole aux communes. Plusieurs points de désaccord subsistent encore aujourd'hui, notamment sur la compétence Eaux pluviales ou encore le service public de défense extérieure contre l'incendie, car certaines évaluations "forfaitaires" apparaissent comme pénalisantes.

Au-delà de l'aspect financier, l'enjeu est primordial, pour le maintien et l'amélioration de la qualité des services publics.

Josiane Duffau

Première Adjointe au Maire

Chargée des Finances,

de l'Économie, de l'Emploi et de l'Insertion

CONTINUITÉ D'ACTION POUR SAINT-CANNAT

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Métropoles : une logique économique en trompe-l'œil... au détriment des communes et de la démocratie locale

La suppression de la taxe professionnelle, le gel puis la baisse des dotations de l'état ont déjà réduit significativement les ressources financières des communes. La disparition de la taxe d'habitation accentuera l'insuffisance de l'autonomie financière des communes et réduira d'autant leurs capacités d'action. Si l'on accole à ce constat d'appauvrissement, le transfert à destination des Métropoles de la plupart des prérogatives communales, alors il est légitime de s'interroger sur le devenir de cet échelon démocratique qu'est la commune.

Confrontées à cet assèchement financier et au dépouillement de leurs pouvoirs de décision, nos communes sont les victimes d'un mécanisme d'étouffement qui progressivement et sans brutalité apparente aura pour conséquence de réduire à des coquilles vides

Mutualiser les moyens et les ressources par la concentration des pouvoirs à

l'échelon régional, c'est confisquer aux citoyens le droit de participer au devenir de leur commune y compris dans les domaines qui impactent leur quotidien : voiries, éclairage public, assainissement, urbanisme etc. ...

Certes, les communes en tant qu'entités administratives ne disparaîtront pas sauf mouvement de fusion pour les plus petites d'entre elles. Mais en 2020, lors des prochaines élections municipales, déposer un bulletin dans l'urne consistera à élire un maire dont la mission se limitera sans doute à gérer le lien social entre ses administrés, c'est-à-dire régler les querelles de voisinage, écouter les doléances des râleurs invétérés, déposer les gerbes lors des commémorations et assister aux manifestations culturelles et sportives. L'on peut aussi imaginer qu'il sera à la fois l'avocat de sa commune auprès de la Métropole et le porte-parole de cette même Métropole auprès de ses administrés.

Vision pessimiste et excessive, pensez-vous ?

Peut-être. Mais, la réforme territoriale est bien en marche... en marche forcée car n'oublions pas que la Métropole Aix-Marseille-Provence a été constituée malgré l'opposition de 90% des maires concernés.

Alors, qui va tirer profit de cette réforme ?

- Assurément les grandes villes comme Marseille qui vont ainsi conforter leur hégémonie et ponctionner les quelques ressources restantes aux villages comme St-Cannat pour combler leur déficit.
- Sûrement les politiciens de métier qui, avec les Métropoles vont trouver un nouveau terrain de jeu pour affirmer leur ambition personnelle au prix de luttes de pouvoir sans considération de l'intérêt général.

À l'inverse, les citoyens, victimes de cette logique exclusivement financière vont perdre le seul espace qui leur permettait de s'exprimer dans une logique de démocratie participative voulue par une majorité de maires.

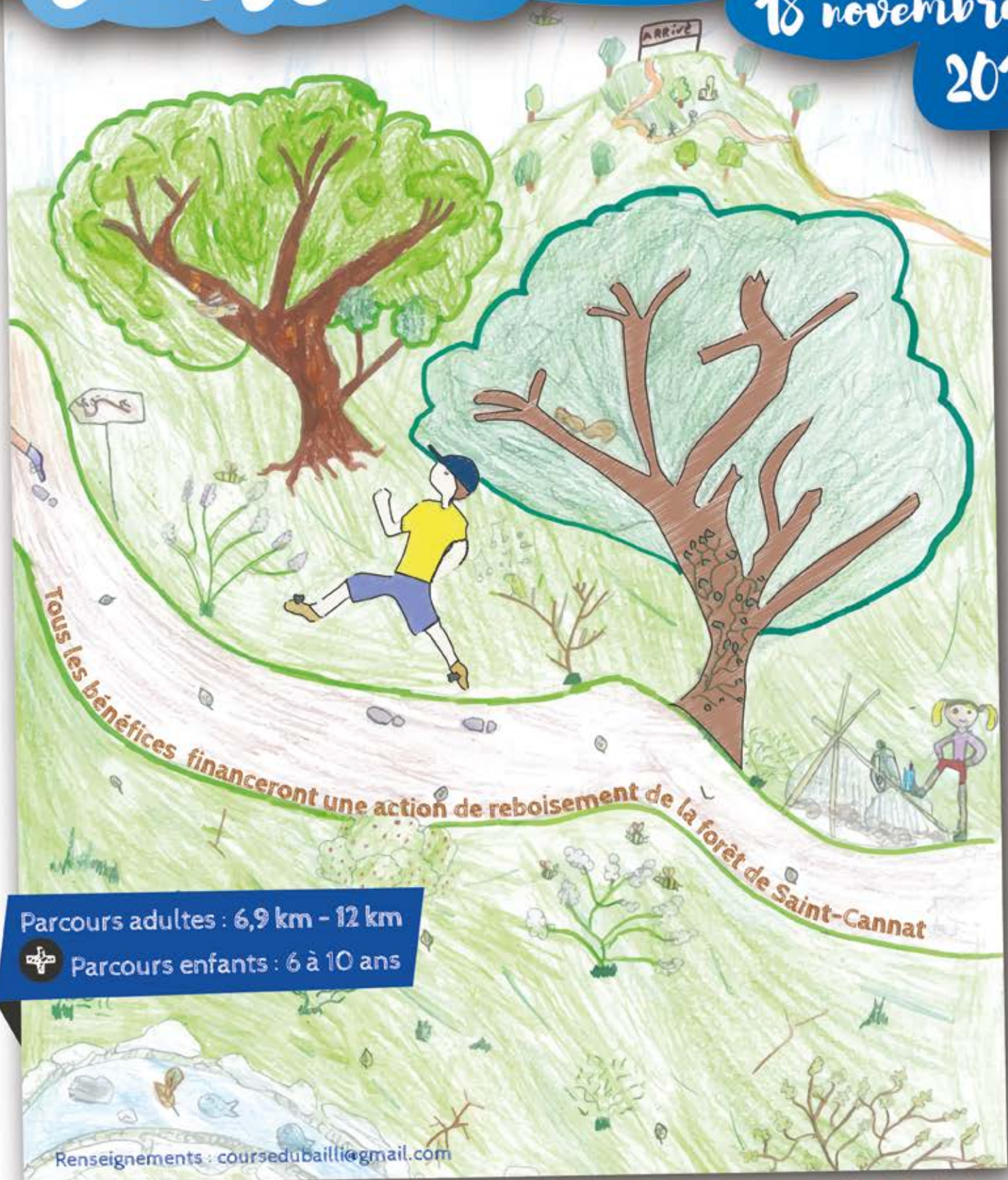
Écrit le 28/03/2018 par les élus d'opposition : Mireille Hel, Valérie Olivari, Laure Straton Serge Ellena, Paul Vidalou, Gilles Cany

SAINTE-CANNAT

Course du Bailli

28^{ème} édition

18 novembre
2018



Parcours adultes : 6,9 km - 12 km

 Parcours enfants : 6 à 10 ans

Renseignements : coursedubailli@gmail.com

Dessin réalisé par Jolaine, élève de l'école Barbizet

Inscriptions **KMS**
08 92 68 33 13

 **CHALLENGE**
du Pays d'Aix

france
bleu
provence

 **VEOLIA**


Ville de
SAINT-CANNAT